

# JOURNAL HISTORIQUE

ET

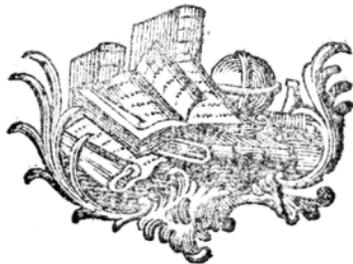
# LITTÉRAIRE.

15. AOUT 1792.

---

*Neque te ut miretur turba, laboro,  
Contentus paucis lectoribus.* Hor. Sat. 10, l. 1.

---



*A MAESTRICHT,*

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur.  
Libraire, sur le Vrythof.

*Et se trouve à LIEGE,*

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur.  
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.





# JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. Août 1792.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Le Directeur d'un jeune Théologien : ou  
regles d'étude & de piété pour ceux qui  
se disposent à entrer dans les saints or-  
dres & à exercer les fonctions de leur  
ministere ; ouvrage aussi très-utile à ceux  
qui sont déjà chargés de la conduite des  
ames. A Paris, chez François Barbuti ; à  
Bruxelles, chez Le Charlier, prix 2 liv.  
broché.*

**R** IEN n'égale la sagesse des avis que donne  
l'auteur touchant l'admission des jeunes  
gens aux études théologiques, & de-là au saint  
ministere ; mais ce qui est le plus remarquable  
dans cet ouvrage, est le tableau qu'on nous y pré-  
sente des vertus sacerdotales. Il est difficile d'en

tracer un plus complet & dont les traits soient plus faillans ou plus profonds. Les vrais ministres du Seigneur liront avec intérêt & la plus entiere approbation , ce que l'auteur dit de la pureté du cœur , de la fainteté des mœurs , de la sainte liberté d'esprit qui doit accompagner à l'autel & dans toutes ses fonctions , le prêtre du Dieu vivant ; mais ce qui dans l'épreuve , dans un tems de persécution , de souffrance , de mépris , de haine , de dépouillement , les instruira ou les consolera d'une maniere plus directe & plus formellement assortie aux circonstances , est peut-être l'endroit suivant. » De toutes les » vertus , il n'y en a point que Jesus-Christ » recommande plus fortement à ses disciples » par ses paroles & par ses exemples , que » l'humilité. C'est par-là qu'il a commencé » son sermon sur la montagne : *Bienheureux* » *les pauvres d'esprit ; bienheureux ceux* » *qui sont doux.* Il a exhorté ses disciples » dans les termes les plus tendres , de l'ap- » prendre de lui : *Apprenez de moi que je* » *suis doux & humble de cœur.* Lorsqu'il » s'éleva une dispute entre les Apôtres , pour » savoir lequel d'entre eux étoit le plus grand , » il réprima leur orgueil & leur recommanda » l'esprit d'humilité par ces admirables paro- » les : *Les rois des nations les traitent* » *avec empire , & ceux qui en sont les* » *maîtres en sont appelés les bienfaiteurs ;* » *qu'il n'en soit pas de même parmi vous ;* » *mais que celui qui est le plus grand de-*

Beati pau-  
peres spiri-  
tu.... Beati  
mites.  
Matt. 5.

Discite a  
me, quia  
mitis sum,  
& humilis  
corde.  
Matt. 23.

Reges gen-  
tium domi-  
nantur eo-  
rum : & qui  
potestatem  
habent su-  
per eos, be-  
nefici vo-  
cantur. Vos

autem non sic : sed qui major est in vobis, fiat sicut minor : & qui præ-  
cellor est, sicut ministrator. Luc, 22.

» vienne comme le moindre, & celui qui  
 » gouverne comme celui qui sert. Il a in-  
 » culqué continuellement par son exemple,  
 » depuis le commencement de sa vie jus-  
 » qu'à la fin, la pratique de cette vertu :  
 » car, comme dit S. Paul, *Ayant la forme*  
 » *& la nature de Dieu, il n'a point cru*  
 » *que ce fût pour lui une usurpation d'être*  
 » *égal à Dieu ; mais il s'est anéanti lui-*  
 » *même en prenant la forme & la nature*  
 » *de serviteur, en se rendant semblable*  
 » *aux hommes, & étant reconnu pour hom-*  
 » *me par tout ce qui a paru de lui au-*  
 » *dehors.* C'est ainsi qu'il a commencé sa vie  
 » par l'humilité qu'il a pratiquée dans toute  
 » la suite, conversant & vivant avec les hom-  
 » mes comme le dernier de tous, & dont il  
 » a laissé à ses disciples un témoignage admi-  
 » rable, par le dernier exemple qu'il leur  
 » donna, en leur lavant les pieds, & par ces  
 » divines paroles dont il l'accompagna : *Com-*  
 » *prenez-vous ce que je viens de vous faire ?*  
 » *Vous m'appellez Maître & Seigneur, &*  
 » *vous avez raison ; car je le suis en es-*  
 » *fet : si donc moi qui suis votre Seigneur*  
 » *& votre Maître, je vous ai lavés les pieds,*  
 » *vous devez aussi vous les laver les uns*  
 » *aux autres ; car je vous ai donné l'exem-*  
 » *ple, afin que vous fassiez comme je vous*  
 » *ai fait.* Enfin pour finir par la mort la plus  
 » humble une vie toute passée dans l'humili-  
 » tés, il s'est rabaisé, dit S. Paul, *se ren-*  
 » *dant obéissant jusqu'à la mort, & jus-*  
 » *qu'à la mort de la croix.* Considérons

Qui cum in  
 formâ Dei  
 esset, non  
 rapinam ar-  
 bitratus est  
 esse se equa-  
 lem Deo :  
 sed semetip-  
 sum exinan-  
 iavit for-  
 mam servi  
 accipiens,  
 in similitu-  
 dinem ho-  
 minum fac-  
 tus, & habi-  
 tu inventus  
 ut homo.  
 Philip. 2.

Scitis quid  
 fecerim vo-  
 bis? Vos  
 vocatis me  
 Magister &  
 Domine : &  
 benè dicitis :  
 sum ete-  
 nim. Si  
 ergo ego  
 lavi pedes  
 vestros,  
 Dominus &  
 Magister :  
 & vos debe-  
 tis alteri al-  
 terius lava-  
 re pedes.  
 Exemplum  
 enim dedi  
 vobis, ut  
 quemadmo-  
 dum ego  
 feci vobis,  
 ita & vos  
 faciatis.  
 Joan. 13.  
 Humiliavit  
 semetipsum

factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Philip. 2.* „ après l'exemple de Jesus-Christ notre souverain modele, celui des Apôtres. *Il semble*, dit le grand Paul, *que Dieu nous traite nous autres Apôtres comme les derniers des hommes, comme ceux qui sont condamnés à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, aux Anges & aux hommes.* Et dans un autre endroit : *Nous nous comportons en toutes choses comme des ministres de Dieu, avec beaucoup de patience dans les maux, dans les nécessités pressantes, dans les extrêmes afflictions, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaise & la bonne réputation ; traités tantôt comme des séducteurs, tantôt comme des hommes sinceres & véridiques &c.* Si nous devons juger de la vie de S. Paul par ses Epîtres & par les Actes des Apôtres qui en font le tableau le plus fidele, nous verrons qu'il n'y a forte d'opprobre qu'il n'ait enduré, Que n'a point souffert ce grand Apôtre pour le nom de Jesus-Christ & pour le salut des hommes, avec une extrême humilité ? Les prisons, les fouets, les lapidations, & s'il y a quelque chose de plus humiliant & de plus dur à la nature, tout cela a fait son partage & ses plus cheres délices. „

*Puto enim quod Deus nos Apostolos novissimos ostendit, tamquam morti destinatos : quia spectaculum facti sumus mundo, & Angelis & hominibus.* *1. Cor. 4.* „ Sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustis.... „ Per gloriam & ignobilitatem; per infamiam & bonam famam, ut seductores, & veraces „ &c. *2. Cor. 6.*

---

*Instruction aux Catholiques, sur les causes de la révolution, & les moyens d'en arrêter les progrès.* A Paris, de l'imprimerie de Guerbar; à Bruxelles, chez Le Charlier; à Liege, chez Lemarié, 1792. in-8vo. de 46 pag.

## S E C O N D E X T R A I T .

CET ouvrage est si plein de choses, que, malgré son peu de volume, je ne puis me refuser d'y revenir encore; une foule d'observations qui se disputent la justesse & la brillante vérité, se tiennent d'un maniere étroite, & ne semblent point souffrir de séparation. Le zélé & éclairé pasteur n'a garde d'imiter ces censeurs légers & faux qui se récrient sur les excès des Jacobins & autres démocrates, & exaltent servilement l'autorité royale & magistrale: c'est-là au contraire qu'il nous montre la source du mal. » On a proscrit la » Religion catholique; mais, N. T. C. F., l'in- » crédulité ne l'avoit-elle pas bannie de nos » cœurs, avant que la loi l'exilât du royaume? Attaquée avec fureur par des légions » d'écrivains audacieux, déchirée dans les » cercles par les libertins, haïe des uns, mé- » prisée des autres, abandonnée de tous, cette » fille du ciel, cette sage institutrice des par- » ticuliers & des peuples, étoit comme l'in- » fortunée Rachel réduite à pleurer ses en- » fans dans la solitude. — L'autorité pu-

*Rachel  
plorans  
filios suos,*

„ blique , si intéressée à soutenir la gardienne  
 „ sacrée de ses droits , s'étoit rendue com-  
 „ plice de son avilissement. La Religion étoit  
 „ un hors - d'œuvre dans le gouvernement ,  
 „ comme dans la vie privée , & le dédain de  
 „ l'indifférence , plutôt que l'attachement &  
 „ le respect , en laissoit encore subsister l'om-  
 „ bre. ——— On avoit vu le siecle , se mê-  
 „ lant imprudemment dans les affaires de  
 „ Religion , empiéter sur son autorité , l'as-  
 „ treindre à ses caprices , dans ce qu'elle a  
 „ de plus indépendant des puissances de la  
 „ terre , l'administration des Sacremens & la  
 „ mesure des peines qu'elle décerne contre  
 „ les hérétiques. ——— Victime de son ambi-  
 „ tion , le siecle ne s'apperçut pas qu'il s'af-  
 „ foiblissoit par ses propres conquêtes ; qu'il  
 „ perdoit ses droits légitimes en usurpant des  
 „ droits qui ne lui appartenoient pas. L'opi-  
 „ nion déconcertée par la lutte scandaleuse  
 „ des deux pouvoirs , crut que leur distinc-  
 „ tion étoit vaine , quand elle vit leurs limi-  
 „ tes confondues , & elle les enveloppa dans  
 „ un commun mépris. Ainsi le siecle , en éten-  
 „ dant la main sur l'autel , en vexant les  
 „ évêques , en éteignant une société si utile à  
 „ l'Eglise par ses services , & si digne de nos  
 „ regrets par le vuide immense qu'elle a laissé  
 „ dans les deux hémispheres , frayoit la route  
 „ à toutes les innovations , & préparoit les  
 „ derniers excès. ——— Il ne s'étoit point  
 „ borné là. Un édit , le seul de ce genre qui  
 „ se trouve dans nos annales , avoit ouvert le  
 „ royaume à toutes les erreurs , & convié tou-

„ tes les superstitions. Ravalé au niveau des  
 „ sectes & des fables de l'idolâtrie, le catho-  
 „ licisme avoit perdu tous ses droits, en les  
 „ partageant avec l'impiété. Des hommes, qui  
 „ avoient vu sans horreur cette dégradation  
 „ flétrissante de la foi de nos peres, méri-  
 „ toient de voir se renouveler les édits de  
 „ Dioclétien. Cette œuvre de ténèbres con-  
 „ sommée, celle qui s'exécute aujourd'hui  
 „ peut elle nous surprendre ? Aussi la philo-  
 „ sophie comprit-elle qu'elle avoit vaincu. Le  
 „ silence de la nation devant l'édit de 1787  
 „ lui avoit appris qu'elle n'étoit plus catho-  
 „ lique. „

Que de force & de tristes vérités dans les  
 réflexions suivantes, & en même tems que de  
 fâcheux présages ! Le style de l'illustre auteur  
 est celui des prophètes : comme eux il sem-  
 ble se mettre en possession du tems & tourne  
 en leçons les événemens passés, présens & fu-  
 turs. „ J'ai beau parcourir tous les rangs,  
 „ j'acquiesce la preuve désolante, que la Reli-  
 „ gion n'a rien gagné à nos malheurs. On cite  
 „ chaque jour de nouveaux crimes, a-t-on  
 „ cité une seule conversion véritable ? Une  
 „ province, une ville, s'est-elle corrigée ? La  
 „ fureur du jeu, le goût des théâtres, l'a-  
 „ mour des plaisirs se sont-ils ralentis ? non ;  
 „ toutes les passions vivent encore au milieu  
 „ des obstacles, des revers, des privations.  
 „ — Nos fronts sont abattus ; mais nos  
 „ cœurs sont superbes. Nous sommes humiliés,  
 „ sans être humbles ; pauvres, sans aimer la  
 „ pauvreté ; souffrans, sans faire pénitence ;

*Tales  
 sunt pro-  
 phete :  
 omnia  
 tempora  
 percurre-  
 runt, præ-  
 sentia,  
 præterita  
 & futura.*  
 Chrysof.  
 in Psal.  
 43.

23 méprisés & rebutés du monde, il est en-  
 23 core le dieu auquel nous offrons les larmes  
 23 qu'il nous fait répandre ; c'est au monde  
 23 que s'adressent tous nos regrets & nos vœux  
 23 les plus chers. Le monde est la seule chi-  
 23 mere , qu'embrassent nos desirs & nos espé-  
 23 rances. . . . Et des visionnaires charnels, vous  
 Jerem. 23. 23 disent avec une folle assurance : *Vous au-*  
 23 *rez la paix : il ne vous arrivera aucun*  
 23 *mal. Et vous vous endormez sur la foi*  
 23 *de ces trompeuses prédictions. . . . Sama-*  
 23 *rie commet des abominations ; mais Jérú-*  
 23 *salem n'est pas irréprochable. La masse des*  
 23 *crimes s'accroît chaque jour : de nouveaux*  
 23 *forfaits provoquent de nouveaux coups de*  
 23 *la Majesté Divine ; & nous, au lieu de met-*  
 23 *tre dans la balance de sa justice le contre-*  
 23 *poids de nos bonnes œuvres, nous l'aggra-*  
 23 *vons encore par nos iniquités. Nous de-*  
 23 *vrions n'avoir qu'un cœur & qu'une ame ;*  
 23 *tous nos intérêts devroient se confondre dans*  
 23 *le suprême intérêt du salut de l'Eglise & de*  
 23 *l'Etat ; & de vaines prétentions, de basses*  
 23 *jalousies, des querelles ambitieuses nous agi-*  
 23 *tent & nous divisent jusques dans la fange*  
 23 *de l'oppression. Ah ! N. T. C. F., la verge*  
 23 *du malheur ne nous a pas frappé les der-*  
 23 *niers coups ; puisqu'elle n'a pas encore ré-*  
 23 *veillé dans nos ames les sentimens de la*  
 23 *nature & de la piété. Nous montrons au*  
 23 *sein de l'infortune toute l'insensibilité du*  
 23 *luxé. Nos disgraces n'ont pu étouffer l'é-*  
 23 *goïsme ; il isole, il concentre, il empoisonne*  
 23 *toutes les affections ; il pleure sur lui seul,*  
 23 *& mesure sa douleur & ses efforts sur ses*

„ besoins personnels & ses vues particulieres.  
 „ Tout entier à la philosophie, s'il applaudit  
 „ à la Religion, c'est du bout des levres. Sa  
 „ pitié pour elle, est une pitié politique &  
 „ intéressée. — Les causes qui ont détruit  
 „ cet empire, & versé sur nos têtes un dé-  
 „ luge de maux, sont-elles ou détruites ou  
 „ affoiblies ? au contraire de nouvelles & de  
 „ plus grandes ne s'y sont-elles pas jointes  
 „ depuis quatre ans ? Comment pouvons-nous  
 „ prendre de si effroyables pronostics pour les  
 „ signes d'une libération prochaine ? —  
 „ L'impiété, la licence ont renversé l'empire ;  
 „ elles le tiennent abattu dans la poussière  
 „ & l'opprobre ; & si vous ne saisissez pas le  
 „ moment de la Providence, elles finiront  
 „ bientôt par le dissoudre & l'anéantir... Al-  
 „ lez implorer les secours du midi & du sep-  
 „ tentrion ; formez des ligues, appelez vos  
 „ alliés ; comptez avec complaisance les ca-  
 „ pitaines habiles & les armées innombrables.  
 „ *Reposez-vous sur la protection puissante*  
 „ *de l'Égypte, mais l'Égypte est un homme*  
 „ *& non pas un Dieu. Le Seigneur étendra*  
 „ *sa main : celui qui donnoit du se-*  
 „ *cours, sera renversé par terre, & celui*  
 „ *qui espéroit être secouru, tombera avec*  
 „ *lui (a).* Que vos politiques s'agitent ; qu'ils  
 „ dressent des plans ; qu'ils remuent tous les  
 „ ressorts de l'ambition. *Il n'y a point de*

---

(a) *Ægyptus homo est & non Deus, Dominus in-*  
*clinabit manum suam & corruet auxiliator, & ca-*  
*det cui præstatur auxilium. Isai. 31.*

PROV. 21. » conseil contre le Seigneur. Il prend les  
 I Cor. I. » sages dans les pièges de leur propre sa-  
 » gesse. »

À ces considérations d'une sage & sainte terreur, succèdent des vues plus rassurantes. Il est certain que la France, au milieu des horreurs qui en font un spectacle de pitié pour toutes les nations, offre aussi des exemples de Religion, de patience, de constance, de l'antique & véritable vertu, tels qu'on en chercheroit peut-être en vain ailleurs, en nombre égal, & qu'on ne trouveroit certainement nulle part environnés de circonstances

\* Voyez plus propres à leur donner du prix. \* L'illustre  
 I Août, prélat après n'avoir dissimulé aucun sujet de  
 p. 540, la crainte, s'arrête sur ce point de vue, & le  
 Lettre des développe de la maniere la plus touchante.  
 prêtres de » Il est donc arrivé ce jour de consternation  
 Laval à » & de colere, qui va commencer pour un  
 Pic VI. » grand peuple la nuit éternelle, dont il ne  
 » fortira plus! Le fort funeste de l'Orient,  
 » de l'Angleterre & du Nord de l'Europe fera  
 » le partage de notre infortunée patrie. Loin  
 » de se purifier comme l'or dans le creuset  
 » de l'adversité, le feu des persécutions l'a dé-  
 » vorée comme une paille legere. L'empire  
 » de J. C. & celui de Clovis font envelop-  
 » pés dans la même ruine. Accablante pen-  
 » sée, que ne peut supporter mon ame! Hé-  
 » las! n'aurai-je vécu jusqu'à ce jour, que  
 » pour vous voir accablés de tous les fléaux  
 » célestes & temporels, unir par les discordes  
 » du schisme & de la rebellion, les cruelles  
 » agitations de cette vie aux malheurs in-

» terminables de l'éternité ? Le permettrez-  
 » vous , grand Dieu ? Le fer de votre justice  
 » a-t-il retranché pour toujours de l'arbre de  
 » votre Eglise , cette branche desséchée , qui  
 » ne portoit plus les fruits de la vertu ? Votre  
 » souffle peut y faire circuler encore la seve  
 » vivifiante de votre grace , & la couvrir de  
 » fleurs & de fruits dignes de vos regards.  
 » Vous le pouvez , grand Dieu ! Vous atten-  
 » dez pour nous rendre vos anciennes bon-  
 » tés , que nous reprenions nos premiers sen-  
 » timens de respect & d'amour pour vous. »

» L'entendez-vous bien , François , vous sur-  
 » tout , qui vous êtes dévoués à la cause de  
 » la Religion & de votre monarque ; l'enten-  
 » dez-vous ? le sort de l'Eglise & de l'Etat est  
 » entre vos mains. Dieu avoit promis à son  
 » Prophete d'épargner Jérusalem , s'il y trou- Jerem 5.  
 » voit un seul homme , qui aimât la justice  
 » & cherchât la vérité. Croyez-vous qu'il dé-  
 » vasté l'héritage de S. Louis , s'il y trouve  
 » au jour où il le visitera , un certain nom-  
 » bre d'adorateurs fideles ? Le sanctuaire & le  
 » trône peuvent reprendre leur premiere splen-  
 » deur. Les cœurs purgés du levain de la  
 » haine peuvent se rapprocher par une douce  
 » charité ; les querelles s'éteindre , la paix  
 » s'élever sur les débris de nos dissensions &  
 » de nos infortunes ; & pour opérer ce pro-  
 » dige , l'objet de vos vœux , il ne faut ni  
 » armées ni subsides , ni systêmes , ni ligués ,  
 » ni complots. Des cœurs contrits & humili-  
 » liés ; voilà le secret de notre repos & de no-  
 » tre bonheur. C'est la condition que Dieu  
 » met à ses miséricordes. »

„ L'univers chrétien , couvert de la cendre  
 „ de la pénitence , est dans ce moment prof-  
 „ terné aux pieds de l'éternel Arbitre des des-  
 „ tinées des empires ; il le conjure par les  
 „ entrailles de sa miséricorde & par le sang  
 „ de son Fils , de pardonner à un peuple apos-  
 „ tat & rebelle. Elevez vos regards vers cette  
 „ chaire auguste & révérée , le centre de l'u-  
 „ nité catholique , la mere & le modele de  
 „ toutes les Eglises. Là un Pontife vénérable,  
 „ digne d'être le vicaire de J. C. par son  
 „ ardente piété , le pere des chrétiens par sa  
 „ tendresse , le premier défenseur de la foi  
 „ par sa profonde érudition , prie nuit & jour  
 „ pour la portion affligée du troupeau uni-  
 „ versel confié à sa sollicitude. Plus accablé  
 „ de nos maux , que nous-mêmes , il ne con-  
 „ noît plus de repos & de douceurs , depuis  
 „ que nous souffrons. Tandis qu'il nous ou-  
 „ vre les sources pures de la tradition , qu'il  
 „ fait briller de tout son éclat le flambeau  
 „ immortel de la doctrine évangélique , ce  
 „ Patriarche auguste & chéri se jette entre la  
 „ colere du Ciel & les crimes de la France ,  
 „ & nous fait un rempart de ses vertus & de  
 „ ses larmes. „

„ Cachés au milieu de vous , ou dispersés  
 „ parmi les nations pour le nom de J. C. , les  
 „ premiers pasteurs & tous les ministres de  
 „ l'Eglise Gallicane , après vous avoir donné  
 „ de si grands exemples , offrent au Ciel le  
 „ sacrifice journalier de leurs humiliations &  
 „ de leurs souffrances. Ils demandent à être  
 „ anathêmes pour leurs brebis. Ils brûlent de

„ répandre leur sang, s'il peut éteindre les  
 „ feux du schisme & de la révolte, & deve-  
 „ nir la semence féconde d'un peuple de  
 „ chrétiens zélés. Pénétrez dans ces asiles  
 „ sacrés que la voix du siècle n'a point ébran-  
 „ lés : des colombes innocentes gémissent sans  
 „ cesse dans le sein de leur céleste époux,  
 „ & le conjurent de hâter la réconciliation  
 „ de son Pere avec une terre malheureuse,  
 „ qu'il a frappée de sa malédiction. Enfin dans  
 „ le tourbillon du siècle, voyez le nombre  
 „ de justes de tous les états, de tous les sexes,  
 „ qui, se roidissant contre les menaces & les  
 „ dangers, n'ont pas fléchi le genou devant  
 „ le dragon, & suivent constamment l'Agneau  
 „ par-tout où il va\*, & jusques dans les an- \* Apoc.  
 „ tres retirés où il célèbre dans le deuil ses 14.  
 „ redoutables mystères. „

„ Resterez-vous muets dans ce concert de  
 „ tant de soupirs, de tant de prieres ferven-  
 „ tes, qui montent au trône de Dieu pour y  
 „ combattre sa justice ? Et ceux qui manifestent  
 „ tant d'amour & d'attachement au bon-  
 „ heur & à la tranquillité de cette cité ter-  
 „ restre, seroient-ils les seuls qui regretteroient  
 „ les moyens infailibles d'en accélérer le re-  
 „ tour & d'en assurer le regne ? „

L'espece d'épiphoneme qui termine cette  
 Instruction, est comme un arrêt, condition-  
 nel encore, mais d'une exécution sûre &  
 prompte ; je le comparerois volontiers à celui  
 que Jonas porta dans la coupable Ninive.  
 Dieu veuille y attacher les mêmes effets ! „ Le  
 „ moment pressé, ô François : je vous cite

„ devant l'histoire du genre humain. Obser-  
 „ vez la ruine de tous les peuples ; étudiez  
 „ les signes effrayans , qui l'ont annoncée ;  
 „ comparez-les à ceux qui se manifestent au  
 „ milieu de vous , & par une prompte con-  
 „ version ou un opiniâtre endurcissement dans  
 „ vos impiétés , optez entre votre salut & vo-  
 „ tre perte. „



Georgii Pray Epistola ad Benedictum Cetto e  
 piis scholis ; in qua novæ hujus in rebus  
 Sinicis imposturæ deteguntur. Accedit his-  
 toria controversiarum de ritibus Sinicis ab  
 earum origine ad finem compendio deducta.  
*A Pest & à Cassovie, 1789, vol. in-8vo.*  
*de 251 pag.*

**T**ANDIS que tout ce qu'il y a de Jésui-  
 tes ou d'ex-Jésuites dans le monde s'oc-  
 cupe de la cause des autres Religieux, tra-  
 vaille à défendre avec leur honorable répu-  
 tation, la légalité & la sainteté de leur état,  
 contre l'impiété & l'avidité d'un siecle calom-  
 niateur & destructeur : par un retour bien peu  
 digne de leur vocation, l'on trouve un bon  
 nombre de Religieux acharnés contre ces cha-  
 ritables apologistes, & leur rendant le mal  
 pour le bien (a). Nous avons vu encore tout  
 récemment

---

(a) Cela me rappelle une espee de Catéchisme,  
 c'est-à-dire un petit éclaircissement par demandes  
 & par réponses qui a paru vers 1762, lors de la  
 destruction des Jésuites en France. On y lisoit

écemment deux cénobites entrer dans cette très-peu glorieuse carrière \*. Voici un Pere des Ecoles-Pies, disciple indocile de S. Joseph de Calasance, qui descend dans la même arene. Et quelles armes apporte-t-il ? De vieilles pieces ufées & rouillées, dont le plus mince favant n'oseroit point faire usage dans une dispute tant soit peu publique. Ce sont les *Rits Chinois* que le R. P. ressuscite pour en faire la matiere de ses injurieuses diatribes. Quand il seroit vrai que les Jésuites auroient prévariqué en cette matiere, il y auroit peu de générosité à remuer par des reproches posthumes les restes d'un cadavre enterré depuis 19 ans ; & la charité qui ne pense pas au mal, qui ne se réjouit pas de l'iniquité, & ne prend plaisir qu'au triomphe de la vérité, ne se chargeroit certainement pas de cette lâche besogne.

Quoi qu'il en soit, dans la premiere diatribe du P. Cetto son critique avoit découvert 218 impostures ; dans la prétendue *Apolo-gie* du même écrivain, il en a découvert, dit-il, au moins 300, dont il expose les plus saillantes. Il démontre que dès le moment que le décret de Clément XI fut connu, tous les Jésuites s'y soumirent avec empressement, sans aucune tergiversation, modification, ni exception, quoique le décret ne décidât rien

\* 1 Nov.  
1791, p.  
348. —  
1 Juin  
1792, p.  
179.

Non cogitat malum, non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.

1 Cor. 13.

entr'autres choses, ce qui suit. D. *D'où vient que tant de Religieux se réjouissent de la destruction des Jésuites ?* R. *C'est qu'ils esperent que ce sera bientôt leur tour.* Réponse qui n'est vraie qu'à l'égard de ceux dont nous parlons ici.

sur la nature de ces cérémonies, mais en portât précisément l'interdiction. (a)

---

(a) „ Rome, dit l'abbé Berault, avoit parfaitement connu que sa propre autorité pouvoit bien „ porter une défense absolue, mais non pas prononcer absolument & doctrinalement sur le fond „ même des points contestés. La question rouloit, „ non pas sur des faits dogmatiques, ou sur le sens „ des écrits d'un théologien dont ses juges naturels entendissent la langue; mais sur un point „ d'histoire, ou plutôt de conjecture, sur l'esprit „ dans lequel des peuples éloignés de quatre à „ cinq mille lieues pratiquoient leurs cérémonies, „ & sur quelques mots dont le sens étoit inconnu „ à ceux qui avoient à prononcer : on ne pouvoit „ tirer ces lumières que du fond de l'Asie, par le „ moyen des missionnaires qui avoient blanchi dans „ ces contrées; & ces missionnaires, partagés de „ sentiment, autant que d'inclination & d'intérêts, „ demandoient eux-mêmes les lumières & les décisions de Rome. C'est pourquoi le St.-Siege apostolique, „ autant gouverné par l'esprit de sagesse „ que par l'esprit de vérité, s'est borné à régler le „ point de police, comme étant maître de la discipline; sans toucher au fond de la question, où „ il ne pouvoit pénétrer. Au reste, la suppression des „ cérémonies, quoiqu'elle pût nuire au progrès de „ l'Évangile, fut ordonnée avec beaucoup de sagesse. „ Le moindre sujet de douter si elles étoient idolâtriques, „ l'animosité que le partage de sentiment augmentoit de jour en jour parmi les missionnaires, „ les qualifications de fauteurs de l'idolâtrie & d'adulateurs des rois idolâtres, les infidèles témoins „ de ces divisions scandaleuses, & le christianisme „ livré à leurs dérisions : c'étoit-là sans contredit „ le plus grand dommage qu'il pût souffrir; & „ pour y mettre fin, il n'y avoit point de considérations sur lesquelles on ne dût passer. „

*Qu'est-ce qu'une Nation, un Corps politique, un État ? Où l'on prouve, d'après les principes & l'expérience des siècles qu'une seule génération ne doit pas usurper ces noms & s'en prévaloir pour tout bouleverser & pour tout détruire sans aucun égard pour la postérité. A Paris, chez les marchands de nouveautés, 112 pag. in-8vo.*

**S**I on pouvoit appeller *nation* le peuple considéré à telle maniere de penser ou d'agir, d'une seule nation on en feroit dix en très-peu de tems, sur-tout si les avocats & les harangueurs trouvent le moyen de s'en emparer. Ainsi la *nation* de 1790 défera tout ce qu'a fait la *nation* de 1780, & celle de 1800 rétablira ce qu'avoit détruit la *nation* de 1790 ; & l'on ne verra qu'une succession continue de *nations* sur le même sol, dans le même empire, & dans la même suite de générations. Mais comme cette multiplication de *nations* heurte défagréablement les idées & les noms reçus, il en faut conclure que les opérations éphémères d'un peuple égaré ne peuvent pas être considérées comme celles d'une nation permanente & stable, & qu'ainsi tout ce qui se fait actuellement en France, n'est pas l'ouvrage de la nation. C'est ce que l'auteur de cette brochure prouve par toutes les raisons qui peuvent produire une pleine conviction. . . Il est vrai encore que les excès d'une nation croissent quelquefois à un

tel degré, qu'elle cesse d'être nation; que selon l'expression de l'Écriture-Sainte, elle n'est plus un peuple, mais un non nation, mais une tourbe d'individus *insensés & foux* (a). Mais sans doute que les François ne sont pas arrivés encore à ce point de subversion, qui exigeroit une réforme ou une addition dans la grammaire, pour pouvoir les nommer. Et si par malheur le cas existoit, il y a tout espoir qu'ils rentreront dans un état de choses, où cet embarras d'une dénomination juste, n'existera plus.



Coup-d'œil oder Blick auf den congress, der im jahr 1786 von den vier abgeordneten der vier metropoliten Deutschlands zu ems gehalten wurde. *Coup-d'œil sur le Congrès d'Éms &c, traduit du françois en allemand, par Henri Christian, chanoine à Freysingen.* A Duffeldorff, chez Pierre Kauffmann, 1791, vol. in-12. d'environ 500 pag.

**N**OUS avons annoncé en son tems les deux premiers volumes de cette traduction \*, dont le premier contient diverses pie-  
P.

(a) Et ce qu'il y a de bien plus extraordinaire encore, est que c'est précisément par ces sortes de tourbes qu'on ne fait plus comment nommer, que se font les révolutions, conformément aux décrets de la justice & de la sagesse de Dieu. *Ego provocabo eos in eo qui non est populus, & in gente stultâ irritabo illos.* Dent. 32. *Ego ad emulationem vos adducam in non gentem; in gentem insipientem, in iram vos mittam.* Rom. 10.

ces relatives aux différens survenus entre les nonces apostoliques & les métropolitains Allemands; & dont le second présente l'analyse du Congrès d'Ems. Le troisieme qui vient de nous parvenir, renferme les *Réflexions sur le Pro-Memoriâ de l'électeur de Cologne*, avec la *Défense de ces Réflexions*, *l'Examen du Pro-Memoriâ de Saltzbourg*, une *table générale* des matieres contenues dans ces trois volumes, & diverses additions judicieuses & intéressantes, faites par le traducteur.

---

*Pensées Théologiques, relatives aux erreurs du tems, par dom Nicolas Jamin, Religieux de la congrégation de S. Maur, & ancien prieur de l'abbaye royale de St.-Germain-des-Prés. Septieme édition.*

A Bruxelles, chez Le Charlier, 1792. 1 vol. in-12. de 473 pag. Prix, 3 liv. rel.

PEU d'ouvrages ont eu plus de cours & ont joui d'un accueil plus marqué que ces *Pensées* \*. Elles sont si précises, si sentées, si justes, si bien énoncées, qu'on ne peut les lire sans un plein acquiescement. Cette septieme édition, qui paroît dans le tems où le philosophisme & le jansénisme sont pleinement démasqués par les événemens, jouit d'un grand avantage sur les autres; des faits multipliés & éclatans étant venus à l'appui des leçons de l'auteur. Il paroît avoir connu dès-lors l'union de ces deux sectes, car il n'épargne pas plus l'une que l'autre. Et indépendamment de cette

\* Janvier, 1771, p. 3; Fév.,

p. 95;

Mai, p.

313. —

Autres

ouv. de

l'auteur,

Juillet,

1774, p.

70. —

Mars,

1775, p.

307. —

1 Mars,

1776, p.

316.

union & la conspiration de leurs communes intrigues, elles méritoient également son zèle. Si les ennemis de la Religion sont aussi les ennemis de la société, ceux qui pour des opinions particulières s'élevent contre les décisions des premiers pasteurs, ne sont pas moins à craindre. La résistance à la voix de l'Eglise, qui en dernier lieu aboutit à tous les genres de séditions, doit être odieuse, de l'aveu même de la philosophie & de la politique, à tout ce qu'il y a de bons citoyens dans un état catholique.



*La Couronne de l'année chrétienne, ou Méditations sur les principales & les plus importantes vérités de l'Évangile de J. C., disposées pour tous les jours de l'année, selon l'ordre des offices de l'Eglise. Par M. Louis Abelly, évêque de Rhodéz; nouvelle édition, augmentée de pratiques à chaque méditation. A Lyon, chez Jean-Marie Barret; à Bruxelles, chez Le Charlier \*. 2 vol. in-12. Prix 4 liv. 10 sols brochés.*

**L**ES Méditations de M. Abelly ont été & seront toujours estimées. Elles ont ouvert aux âmes fidèles une source féconde de

---

\* On trouve chez le même un bel exemplaire de *Benedicti XIV opera omnia*, 15 vol. in-fol., demandé par un amateur dont on a oublié le nom. — Item *Histoire des Sacremens*, par dom Charles Chardon, 6 vol. in-12. Paris, 1745. Prix 18 liv. relié. Ouvrage plein d'érudition & d'une judicieuse critique, espèce de confession historique de la Foi, relativement aux Sacremens, qui établit la doctrine de l'Eglise d'une manière

vérités solides, de réflexions salutaires, de sentimens tendres & affectueux. Ces vérités & ces réflexions sont toujours également solides en elles-mêmes; mais le langage change avec le tems, & il y a bien des endroits dans ces Méditations qui ne sont plus du goût de ce siècle, & qui par-là même peuvent rebuter bien des personnes de cette lecture d'ailleurs à tous égards si utile. On a donc jugé à propos, en conservant le fond, de donner une nouvelle forme à cet ouvrage, & de le mettre dans un nouveau jour qui puisse être du goût de tous ceux qui ont à cœur le salut de leur ame, & qui aspirent à la science des Saints.



*Réclamation pour l'Eglise Gallicane, contre l'invasion des biens ecclésiastiques & l'abolition de la dime, décrétées par l'assemblée prétendue nationale, avec l'épigraphe :*

Cum impii sumferint principatum, gemet populus...  
In multiplicatione impiorum multiplicabuntur scelera,  
& iusti ruinas eorum videbunt. *Prov.* 29.

A Paris, chez Guerbart, 1 vol. in-8vo. de 479 pag.

**C**ET ouvrage est en quelque sorte un sommaire très-judicieusement rédigé, de tout ce que l'on a dit jusqu'ici, non-seulement de

---

simple & tranquille, sans contention ni discussion, & préférable, à bien des égards, à des traités formels de controverse. Item la *Bibliothèque ascétique*, recueil propre à nourrir par toutes sortes de considérations & de pieux exercices, l'amour de la Religion, & le goût des vertus chrétiennes.

l'inviolabilité des biens ecclésiastiques, considérés comme biens consacrés à Dieu & comme propriétés civiles, mais encore de leur utilité relativement à la chose publique, & de l'intérêt que tout bon citoyen doit prendre à leur conservation. L'auteur a rassemblé les témoignages des rois, des magistrats, des vrais politiques de toutes les classes, celui des philosophes modernes, des sectaires & des hérésiarques même, en particulier celui de Luther. L'épigraphe qui est à la tête de l'ouvrage, peint d'un trait l'esprit & les effets de la révolution françoise, ainsi que toutes les opérations de ce genre qu'avant cette époque on avoit essayées dans quelques cabinets d'Europe.



*Troisième Lettre à M. l'évêque de Viviers, par M. l'abbé Marty. A Paris, chez Crapart, 1792, broch. in-8vo. de 163 pag.*

**M.** l'évêque de Viviers est bien loin de pouvoir faire des livres bons ou mauvais. Sa tête, comme l'on fait, est dans un état qui exclut la science du bien & du mal; mais ceux qui en ont fait un pantomime, le remuent encore en leur sens, & c'est à eux que s'adresse dans la réalité cette *Troisième Lettre*, qui fait un ouvrage à part & indépendant des deux précédentes; on peut même dire une espèce de traité complet sur l'objet des controverses actuelles. Incompétence du pouvoir ci-

vil pour régler les formes extérieures du culte; nécessité d'une approbation canonique pour valider la constitution du clergé dans les points où elle en seroit susceptible; injustice & déraison de cette constitution: tout cela est discuté, démontré dans une centaine de pages. Un petit nombre de principes féconds ruinent, avec le livre attribué à M. de Viviers, tous les appuis de la même cause.



Hat herr Johann Kern den catholicismus &c. *Les articles controversés entre les catholiques & les protestans, ont-ils été exposés sans préjugé & sans passion par M. Jean Kern, prédicateur & professeur à Ulm? Par un homme qui connoît parfaitement les deux religions.* Ausbourg, 1792. 36 pag. in-12.

CETTE petite brochure, où la bonne critique va de pair avec une exacte théologie, est du P. Aloysius Merz, ancien prédicateur de la cathédrale d'Ausbourg, successeur du célèbre P. François Neumayr. L'état de sa vue qu'il étoit menacé de perdre entièrement, l'obligea de s'arrêter, en 1785, dans une carrière où il s'étoit si fort distingué, sans que pour cela il ait cessé de travailler, selon ses forces & les occasions, à la défense des vérités saintes. Ses *Sermons* & diverses ouvrages de piété, écrits en latin & en allemand, ont été recueillis en 3 vol. in-4to.

Lettre à l'auteur du Journal.

” CONFORMÉMENT au desir que vous avez  
 témoigné d'avoir quelques renseignements  
 sur la ville de Juliopolis, & le siege épiscopal  
 \* 15 Juin, qui y avoit été établi \*, je crois vous faire  
 P. 263. plaisir en vous envoyant ce passage, fidèlement  
 transcrit de l'*Oriens Christianus*, du P. Le  
 Quien, tome 1. Col. 475 & 476.

” Juliopolis Bithyniæ quondam censita est, de  
 ” quâ Strabo, lib. 12. *Ætate nostrâ*, inquit, *Cleons*  
 ” *latronum princeps*, qui fuit e vico Gordo, quem  
 ” *postea urbem fecit*, & *Juliopolim nuncupavit* &c.  
 ” Sic Plin. lib. 5. c. 32. Quindecim Bithyniæ ci-  
 ” vitatum prima est *Gordiucone*, quæ & *Juliopolis*.  
 ” Undè Ptolemæus Juliopolim quidem in Bithyniâ  
 ” collocat & in Olympænâ regione, sed in Galatiæ  
 ” finibus. Sangarius vel Sangaris amnis ejus olim  
 ” mænia tundeat, quem Justinianus inhibuit,  
 ” producto aggere ad pedes minimùm quingentos,  
 ” Procopio teste lib. 5. de ædif. c. 4. Cæterùm in  
 ” Notitiâ Hieroclis & in Vitâ Theodori Siceotæ  
 ” *Heliopolis* scribitur, & in quarumdâ synodorum  
 ” actis, *Iliopolis*, librariis Græcis H. pro J. per-  
 ” mistim scribentibus ob vocis sonum. Atqui in om-  
 ” nibus Notitiis Galatiæ prima urbs est : in eâ quæ  
 ” Philippi Cyprii nomen præfert, Heliopolis & Basi-  
 ” læum idem episcopatus est. Basilæum verò XXVIII  
 ” Metropolis est in Indice Metropolium qui editus  
 ” est pag. 244 Juris Græco-Rom. Quod quidem  
 ” institutum est a Constantino Ducâ Imp. qui tamen  
 ” decretum illud suum mox mutavit, atque errore  
 ” cognito, statuit ut Basilæum statim a morte novi  
 ” Metropolitæ ad pristinam episcopatus conditio-

„ nem rediret. Id quod Alexio Comneno itidem  
 „ Imp. a Nicetâ Ancyræ Metropolitâ comprobatum  
 „ legimus, pag. 278 Jur. Græco Rom. *Quàm valdè*  
 „ *prudenter*, pergit Nicetas, *hunc principem non*  
 „ *puerit lapsum, ignorantiamque suam illam tra-*  
 „ *ducere & corrigere.* Quin Ancyranus Metro-  
 „ lita Bullam auream Michaelis Ducæ, Constantini  
 „ filii, attulit, quâ posteriorem illam genitoris sui  
 „ firmabat. Ex quo apparet Indicem illum Me-  
 „ tropolium scriptum fuisse statim a lato priore  
 „ illo Constantini decreto. „

Ensuite il marque les noms d'onze évêques de Juliopolis, savoir. „ S. Philadelphius. 2 Phi-  
 „ letus. 3 Meliphthongus. 4 Proclianus. 5 Pan-  
 „ talem. 6 Martyrius. 7 Joannes. 8 Constanti-  
 „ nus. 9 Georgius *vel* Ignatius. 10\*\*\*. 11 Theo-  
 „ dorus „. — Quant à M. de Lolliere, s'il a  
 été évêque de Juliopolis & en même tems de  
 Meliapour, il est à croire que cette dernière ville  
 n'est pas titrée d'épiscopale, qu'elle n'est que le  
 siege local d'un évêque, suffragant de Goa, &  
 prenant son titre dans l'ancien *Oriens Chris-*  
*tianus.* „



Suite de la *Galerie des Portraits modernes.*

„ **A** USSI-TÔT que GRINNIUS paroît, je vois  
 tous ses gens s'évader, comme feroient  
 les fraudeurs à la vue d'un commis. Une seule  
 domestique est en état de soutenir sa présence  
 & ses discours, parce qu'elle a l'avantage d'être  
 fourde. Depuis 40 ans cet homme n'a d'autre  
 occupation que celle de faire régulièrement le  
 tour de sa maison & de son jardin, d'où,

après avoir grondé ses valets, querellé ses ouvriers, blâmé tout ce qui est bon & bien fait, troublé, effrayé tout le voisinage par ses cris, il revient chez lui aussi content qu'un officier public qui a fait peur à tout le quartier, en condamnant les négligens à l'amende.

Ne me demandez pas quel est le sujet de ses plaintes ou de ses invectives. C'est le ciel, la terre & tout ce qu'ils renferment : c'est le tems, la saison, l'air & le climat, le physique & le moral. La cour, la ville, & tout le genre humain ont également encouru sa disgrâce. Jamais un doux sourire ne reposa sur ses lèvres; jamais une parole gracieuse n'est sortie de sa bouche; jamais on n'eut lieu d'espérer ni paix, ni trêve avec lui. Le soleil en se levant le voit courroucé contre toute la nature; ce courroux dure encore, quand le soleil se couche.

Est-il donc possible qu'il n'y ait rien au monde qui puisse le flatter? N'est-il point sensible à de bonnes manières, à des procédés honnêtes? Les faits suivans vont vous mettre à même d'en juger. Un proche parent lui rend visite, & s'informe avec un vif intérêt de l'état de sa fanté. Personne ne voit là qu'une affaire de politesse & de bienfaisance; mais Grinnius a les yeux trop perçans, pour n'y pas voir autre chose. Eh! quoi donc? Le desir trop pressé d'un homme qui convoite sa succession.... On le complimente à l'occasion d'un mariage auquel toute sa famille consent & applaudit d'une voix unanime. Jamais ce mariage n'aura son approbation. Il le déclare hau-

tement à qui veut l'entendre, quelque tort qu'il se fasse à lui-même par un éclat si ridicule, si odieux & si inutile. Bien plus, s'érigeant en prophète, il lit dans l'avenir, & prédit aux époux mille infortunes suivies d'une fin encore plus tragique. . . . On croit lui faire plaisir de lui apprendre qu'un de ses amis a gagné un procès considérable. Y pense-t-on? Grinnius n'avoit-il pas dit par-tout qu'il le perdrait? N'avoit-il pas appuyé ses conjectures sur des fondemens solides? Le bonheur d'un ami doit-il donc l'affecter plus que la honte de sa méprise ou de sa bévue? Aussi ne tarit-il point sur l'ignorance des juges qu'il renvoie tous à l'école.

Voici encore quelques traits d'une autre espece, qui ne serviront pas moins à le faire connoître. Quelqu'un lui présente la main pour le soutenir dans un pas dangereux. Grinnius reçoit cette politesse à peu-près comme une injure, sous prétexte qu'il n'est ni aveugle, ni infirme, ni distrait ou étourdi. . . . Un jour il laisse tomber un de ses gants dans la rue. Son premier mouvement, quand il voit qu'on le ramasse, n'est pas de remercier; mais, ce qui est vraiment original & tout-à-fait comique, de crier au voleur. . . . Un débiteur s'offre à le payer d'avance; Grinnius en devine aussi-tôt la raison? c'est qu'il a de la fausse monnaie dont il cherche à se défaire bien vite. . . . Au contraire, un ouvrier pressé d'argent lui apporte-t-il le mémoire de ce qu'il a fait & fourni? Il est évident que cet homme-là ne demande ce qui lui appartient, qu'à dessein de faire la débauche. Sur quoi Grinnius pré-

tend lui rendre service de le remettre à un terme arbitraire... Osez-vous rire devant lui d'une aventure plaisante ? Voyez son front tout-à-coup fillonné de rides ; c'est le signe d'une tempête toute prête à éclater... Mais votre sérieux ne lui conviendra pas davantage.

Vous conclurez de-là apparemment que ce Grinnius est un esprit bourru, qui prend tout de travers, & se plaît à contredire, heurter & défobliger les gens. Sans cela en effet il ne sauroit vivre : de l'humeur dont il est, il faut qu'il gronde ou qu'il étouffe. Cependant, comme je veux vous réconcilier un peu avec lui, je vous dirai qu'il a un talent merveilleux pour pacifier les querelles les plus animées; il s'emporte tellement, & contre celui qui a tort, & contre celui qui a raison, qu'il les oblige à se réunir tous deux contre lui. Aussi se vante-t-il à juste titre d'être le premier homme du monde qui sache parler en maître, & dire à chacun ses vérités. En conséquence, si les réprimandes vous coûtent, & que vous ayez trop de peine à témoigner du ressentiment à qui que ce soit, vous avez une ressource tout-à-fait admirable dans Grinnius : confiez-lui vos sujets de plainte; vous lui ferez sûrement plaisir; & vous verrez par la manière dont il s'acquittera de cette commission gracieuse, combien il est officieux en pareil cas. Au fond, que risque-t-il, ayant pour principe d'être brouillé avec tout le monde ? Après cela, douterez-vous si un homme de ce caractère aura pu trouver une femme digne de son choix; s'il l'a rendue heureuse; s'il y

a eu des fruits de cette charmante union ; si l'état & la société ont lieu de se promettre de grands avantages d'une postérité formée par un tel pere ?...

Ce grondeur atrabilaire n'est pas , je l'avoue , un personnage amusant , même en peinture ; mais il l'est encore moins en réalité. Essayons pourtant d'adoucir , autant qu'il est possible , les couleurs sombres de ce tableau par un trait de lumière. Dans le voisinage de Grinnius , il n'est pas un malheureux qu'il ne gronde & n'affliste. Il a même trouvé le secret infailible de ne point faire d'ingrats en faisant beaucoup de bien. Le ton qui accompagne ses procédés les plus généreux , dispense de la reconnoissance. »

» Taifez-vous , & laissez parler GLYCERE. Ne voyez-vous pas qu'elle trépigne d'impatience , & que les paroles qui lui viennent en foule à la bouche , la suffoquent ? Quand elle aura tout dit , elle fera aux abois : alors vous aurez le champ libre. La poste va trop lentement au gré de Glycere ; & les hommes sont coupables de n'avoir pas des ailes. Glycere est d'une si grande vivacité , qu'elle ne donne pas à ses gens le tems de descendre les escaliers , d'ouvrir la porte avant d'entrer , ni de prendre garde à ce qu'ils disent ou à ce qu'ils font. On ne fera donc point surpris de la voir mal servie , ni que la personne qui écrit sous sa dictée quinze lettres dans une heure , oublie une moitié des choses , estropie l'autre , se trompe de date , & confonde les adresses. Il

est évident que c'est Glycère qui a tort. Si Lisette, sa femme-de-chambre, la coiffe de travers, lui tire les cheveux, lui enfonce une épingle dans la tête, la laisse sortir avec un masque de poudre, & par-dessus cela manque le ruban essentiel; Glycère mérite tous ces outrages & ces affronts. Que son cocher brise une roue de sa frêle voiture, & réduise sa maîtresse à achever la route à pied; la nécessité de suivre les bouillantes inclinations de Glycère, excuse ce petit défaut de prudence. Que sa cuisinière lui fasse manger la viande crue, & mette le feu à la maison; c'est la faute de Glycère. Si son laquais, en lui versant à boire, casse le verre, & répand le vin sur elle; Glycère n'a pas droit de souffler. Son impatience est la seule cause de tous les défordres. On craint d'être grondé, & la timidité rend gauche. On se hâte d'obéir, & la précipitation fait faire des étourderies. Malgré cela Glycère est aimée de tout le monde. Elle est gaie, elle est sincère, elle est affable, compatissante, généreuse, charmante enfin, pourvu que tout s'arrange à sa fantaisie. Vingt fois par jour elle se met en colère, sans jamais se fâcher. Son humeur n'est que dans l'imagination; le cœur est droit, & tout bas elle se rend justice. Souvent elle forme la résolution d'être parfaite; je lui conseillerois de ne faire de sermens que pour une demi-heure. Il faut que de petits malheurs lui donnent de l'expérience, en attendant qu'un mari tendre & sage acheve de mûrir sa raison. »

## **NOUVELLES**



## NOUVELLES POLITIQUES.

### ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

**P**HILADELPHIE (*le 11 Juin*). Outre Vermont & Kentucké, qui furent admis à l'union fédérative avec les treize états de l'Amérique, quatre autres provinces viennent aussi d'y être reçues. La première est la province de Maine, située entre l'état de New-Hampshire, & la nouvelle Ecosse; elle est actuellement administrée par l'état de Massachusset. La seconde est la province de Cumberland, située sur la rivière du même nom, qui s'étend depuis les derrières de la Caroline du Nord du 35<sup>e</sup>. degré 15 minutes de latitude, jusqu'à la rive Ouest du Mississipi, au 37<sup>e</sup>. degré 30 minutes, & jusqu'au bord de l'Ohio, situé au Nord : cette province est encore regardée comme faisant partie de la Caroline du Nord, dont elle est séparée par les monts Alligani, qui la traversent l'espace d'environ 5 milles. La troisième est la province de Franklin, nouvel établissement joignant celle de Cumberland. Un établissement sur la rivière Genesée, située à l'Ouest de la Pensilvanie, forme la quatrième de ces provinces.

### TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 29 Juin*). Depuis que Meleck-Mehemet bacha, nouveau grand-

vifir, est arrivé dans cette capitale, il ne s'est occupé que de l'objet important de ramener l'abondance dans la résidence, d'y rétablir le bon ordre, & d'adoucir les maux infinis que la dernière guerre a causés à l'état & au peuple. Cependant il est question de bâtir 3 forteresses du premier ordre, dont l'une doit être élevée du côté du Cuban, & les 2 autres sur les bords du Danube & du Niefter : le projet ainsi que les plans de cette grande entreprise se trouvent depuis quelque tems sur le tapis.

— On apprend de la Croatie que les différens survenus pour la démarcation des frontières entre les Autrichiens & l'empire Ottoman, subsistent toujours, de manière que les forteresses de Novi, Dubitza, & Gradiska restent jusqu'ici dans les mains des Impériaux. Les difficultés touchant cette démarcation, dont les négociateurs de la paix de Sziftova ont été les premières causes, en laissant ce point dans l'indétermination la plus vague, se sont accrues au moment de l'exécution. Les prétentions des deux parties se sont réveillées, & il paroît difficile de les accorder. C'est sur la non-réussite de cette opération que la cour de Vienne s'autorise à garder les forteresses importantes, qu'elle s'étoit obligée de restituer par le traité de paix; mais notre cour réclame hautement l'exécution des articles de ce traité, & c'est dans cette vue qu'elle a fait passer des troupes en nombre tant sur les bords de l'Unna que dans la Moldavie & la Valachie.

## E S P A G N E.

MADRID (*le 18 Juillet*). M. de Zinowicff, ministre-plénipotentiaire de Russie auprès de cette cour, a pris congé le 10 de ce mois du roi, & de la famille royale, & se propose de quitter l'Espagne dans quelques jours. On assure que sa retraite a des motifs qui tiennent à la politique actuelle de l'Europe. M. de Burtow reste ici, chargé des affaires de Russie en son absence. Le même jour M. de Baxamar a quitté le ministère de grace & justice, & a été pourvu de la place de gouverneur du conseil des Indes. Son successeur est un ecclésiastique nommé don Pédro d'Acunha. On parle aussi de quelques autres changemens dans le ministère Espagnol. En attendant, on vient d'apprendre avec une extrême surprise, que M. le comte de Florida-Blanca, qui depuis sa disgrâce vivoit paisiblement à Ellin, petite ville du royaume de Murcie, venoit d'y être arrêté pendant la nuit par ordre du roi, & qu'un alcade de corte, escorté d'un détachement de foldats, l'avoit conduit au château de Pampelune. Tandis que la voix publique attribue cet événement au C. d'Aranda, d'autres assurent qu'il s'est refusé à y concourir, & que le roi ayant voulu le charger de suivre le procès de l'ex-ministre, il l'a supplié de l'en dispenser, d'autant que S. M. C. avoit dans le conseil de Castille un tribunal suprême, auquel cette cause appartenoit naturellement. Du reste les deux assertions peuvent très-bien se concilier. C'est à M. le comte de la Canada

qu'a été remise cette commission délicate. On est curieux d'apprendre les motifs d'une résolution aussi sérieuse.

### S U E D E.

STOCKHOLM (*le 20 Juillet*). Les revues militaires tant des troupes de terre que de la flottille sont terminées; & les régimens sont déjà retournés à leurs garnisons.

Depuis quelque tems on s'apperçoit qu'il se prépare dans le conseil secret du régent, des mesures qui auront une utile influence sur les affaires publiques. Ces mesures ont, pour but, le déplacement de certains ministres & de quelques autres agens du gouvernement, que la voix publique accuse d'avoir été, par leurs sinistres avis, la cause première des malheurs de la Suede, & de la perte du feu roi, dont ils étoient les favoris & les conseillers intimes. Parmi eux on nomme sur-tout les barons de Taube & d'Armfeldt; le 1<sup>er</sup>, ministre des affaires étrangères; le 2<sup>e</sup>, gouverneur de Stockholm. L'un & l'autre se disposent à faire un voyage en Allemagne, & l'on présume qu'ils y feront un long séjour. Le régiment que le premier avoit, a déjà été donné au duc d'Ostrogothie, oncle du roi, & sa charge de lieutenant-colonel de la garde a passé au colonel Lilienhorn, frere de celui qui est condamné à perdre la tête. Le général Taube a aussi résigné le commandement des dragons-légers, au baron Essen, premier écuyer. Déjà le duc régent a fait un grand changement dans le ministere. La dignité de chancelier du royaume a été confé-

rée au baron Frédéric Sparre, ancien sénateur & gouverneur du roi mineur. L'envoyé à la cour de Varsovie est nommé chancelier de la cour; le chambellan baron Reuterholm préfidera dorénavant la chambre de révision; M. Ahlman, sous-gouverneur de Stockholm, a été nommé vice-président du tribunal aulique de Wafa; M. Liliensparre, chef de la police, le remplace, & le fils de M. Liliensparre est à la tête du département de la police. Le régent va s'affurer l'estime & la confiance générale de la nation par ces changemens salutaires. Quant aux complices d'Anckarström, on croit qu'il leur fera grace de la vie. On parle d'une convocation prochaine des Etats du royaume.

L'ambassadeur de Russie a reçu dernièrement un courier de Pétersbourg, qui a apporté des dépêches relatives au corps de troupes que l'impératrice se propose d'envoyer contre la France; l'ambassadeur a reçu l'ordre de presser notre cour de remplir ses engagements relativement au même objet. M. le marquis de Bombelles est arrivé ici, il y a quelques jours de Russie. On ne doute pas que les motifs de son arrivée ne soient les mêmes qui l'ont engagé à se rendre à Pétersbourg. Il s'est aussi-tôt rendu chez M. d'Escars, envoyé des princes François. On est surpris de la faveur ouverte que donne à ce dernier, M. le chevalier de Coral, ministre d'Espagne, malgré que la cour de Madrid ait déclaré qu'elle vouloit continuer à vivre en bonne harmonie avec la France.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 21 Juillet). Le bruit d'une défaite totale que devoit avoir essuyée, le 7 de ce mois, l'armée Polonoise dans l'Ukraine, commandée par le prince Poniatowski, ne s'est point confirmé. Il n'y a eu ce jour-là que de fortes escarmouches entre les avant-gardes Polonoise & Russe; & suivant les avis qui circulent, les Russes ont échoué dans le dessein qu'ils avoient de couper l'avant-garde du gros de notre armée. Il n'en est pas moins vrai pourtant que la position de la Pologne est très-critique. Le roi le témoigne lui-même dans une circulaire qu'il vient d'adresser aux commissaires civiles-militaires des palatinats, terres & districts, & en général à tous les citoyens du royaume de Pologne & du grand-duché de Lithuanie. Suivant des avis, en date du-12, reçus du camp du Prince Poniatowski, l'armée Russe s'avançoit sur trois colonnes, dont la direction étoit sur Lublin, Wlodawa & Brzesc en Lithuanie. Le prince avoit de même partagé ses troupes en trois corps, & les généraux Wielohurski & Kosciuszko s'étoient séparés de lui & prenoient des directions différentes. S'il en faut croire des avis postérieurs, le prince a prévenu les Russes, & arrivé avant eux à Wlodawa, où il y a établi son camp. Il est des rapports qui portent que le général Kosciuszko a remporté un avantage considérable sur l'ennemi; qu'à la tête d'un corps de 5000 hommes, il s'est opposé à une colonne de 14000 Russes qui tentoient le pas-

sage du Bog, près de Dubienka; qu'ils ont perdu 3000 hommes suivant quelques-uns, selon d'autres 5000. Suivant d'autres rapports qui circulent en même tems, le général Kofciufzko a repoussé l'ennemi; mais ayant été informé qu'un corps de 1000 Russes avoit passé les frontieres de la Gallicie pour lui couper la retraite, il a jugé plus prudent de s'éloigner, & a laissé sur la place trois canons qu'il avoit fait enclouer auparavant. En attendant que l'on soit plus positivement informé sur l'état de notre armée dans l'Ukraine, il est certain que l'armée de Lithuanie, sous les ordres du général Zabiello qui étoit aux environs de Plonsk en Podolie, vient de faire encore un mouvement rétrograde, & qu'elle se trouve actuellement à 28 lieues de cette capitale, à Holowacze, sur le grand chemin de Grodno, capitale du Palatinat du même nom dont les Russes sont maîtres depuis plusieurs jours. On s'attend à les voir arriver incessamment près de Varsovie. Nous avons déjà vu revenir, ces jours derniers, les gardes de Lithuanie.

On apprend qu'il se forme tous les jours dans les palatinats, de nouvelles confédérations contre la constitution du 3 Mai. Les Russes ont déjà levé un corps de 2000 Cosaques pour le service de ces confédérations. Le comte Potocki, maréchal de la contre-fédération, formée à Targowitz, a fait publier partout l'universal suivant :

„ A tous en général & à chacun en particulier, à qui il importe seulement d'en avoir connoissance, tant aux citoyens du pays, sous quelque dé-

nomination que ce soit, qu'aux étrangers, banquiers, négocians & autres, savoir faisons : que comme le complot formé à Varsovie, & conduit à ses fins par la révolution du 3 de Mai, 1791, a non-seulement anéanti notre liberté & nos loix, mis à la place de notre gouvernement républicain le pouvoir monarchique & absolu, dissipé les revenus de l'état, tâché d'aliéner les domaines de la république, connus sous le nom de starosties, mais a même grévé les finances par une quantité d'emprunts onéreux, contractés dans le pays & dans l'étranger, & cherche à les grever par de nouveaux plus considérables encore; nous, Etats de la république des provinces de la couronne, réunis par un acte solennel de confédération, formée & signée à Targowice le 14 Mai 1792, pour sauver l'état de sa ruine & parer le coup, qui menace la république, avons pris la résolution inébranlable de réunir tous nos efforts, pour rendre à notre patrie sa liberté, un gouvernement bien ordonné & son indépendance : à ces causes nous avertissons solennellement tous les négocians, banquiers & autres, tant nationaux qu'étrangers, que quiconque risquera de s'intéresser dans les emprunts, que la diète actuelle de Varsovie illégale & sans pouvoir, ou toute personne chargée par elle de les négocier, tâchera de faire & de se ménager pour engloutir de plus en plus les fonds de la république & leur confiera à cet effet ses capitaux, tant en argent qu'en effets courans & escomptables, marchandises, productions &c, ne pourra jamais former aucune prétention ni conserver aucun droit de les revendiquer, & que ces emprunts seront perdus pour les intéressés, comme contraires aux présens universaux de la confédération générale de la couronne : en foi de quoi nous avons signé cet écrit; ordonnons qu'il soit publié & inscrit dans les actes publics de toutes les juridictions du pays. »

## I T A L I E.

ROME (le 17 Juillet). Tandis que des mouvemens d'inquiétude & de crise se font appercevoir presque par-tout, on jouit ici de la plus satisfaisante tranquillité. On ne peut attribuer à autre chose, cette heureuse situation des esprits, qu'à la douceur & à la sagesse du gouvernement sous lequel nous vivons.

Le baron de Marwitz, Prussien, major & lieutenant-colonel de la garnison de Pesaro, vient d'être nommé par le Pape pour commander le cordon de troupes qui doit se former sur les côtes de la Méditerranée, & régler toutes les autres dispositions militaires.

On apprend de Naples, que les chaloupes canonieres que le roi a fait sortir de l'arsenal au nombre de 30, sont actuellement rassemblées & prêtes à agir. Les batteries pour la défense de cette ville & du golfe, sont mises en bon état, & l'on travaille assidument à les accroître. On apprend en même tems que le gouvernement a ordonné de garnir de troupes toutes les côtes du royaume, & qu'on continue à augmenter les forces navales.

Les lettres de Florence continuent à faire l'éloge du grand-duc. La sagesse de son gouvernement, l'averfion de ce prince pour toutes les marottes du jour, son attachement à la Religion & au St.-Siege, lui ont concilié l'amour de tous ses sujets. A son retour de Vienne à Florence, il trouva une foule immense sur son

passage , & le peuple traîna sa voiture jusqu'à son palais. (a)

#### A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 1 Août*). Ces jours derniers, la cour a reçu des dépêches de M. Hailes, notre envoyé-extraordinaire auprès de la cour de Varsovie ; on prétend qu'elles réclament l'intervention du roi près de sa majesté Prussienne, afin de prévenir que ce monarque ne seconde les desseins de l'impératrice de Russie contre la Pologne. Mais il est peu probable que notre cour veuille interposer ses bons offices à cet égard , le système qu'elle semble avoir adopté, étant de ne point souffrir de changemens dans la forme de gouvernement d'aucune nation. Si notre souverain se résout à s'intéresser en faveur de la république de Pologne, ce sera à condition que l'ancienne constitution y soit rétablie.

Un officier expédié par lord Hood annonce que l'escadre, sous les ordres de cet amiral, est en bon état, & croise à la hauteur d'Ouef-

(a) Ce ne font pas ici les transports momentanés d'un peuple léger & volage ; c'est l'expression des vrais sentimens des Toscans. Ils ne font pas prodiges de ces fortes de démonstrations ; de longtems ils n'en avoient donné.... Princes, voulez-vous être chéris de vos sujets ? Rien ne vous est plus aisé. Il n'est pas question de spéculer sur leur bonheur, d'écouter des gens à projets, de faire la guerre à de prétendus abus. De quoi donc ? Laissez-les en repos ; laissez-les être ce qu'ils font ; ils font contens, ils n'ont pas appelé vos réformes, ils vous disent hautement, ils vous prouvent qu'ils n'en ont que faire.

fant. Il est des politiques qui prétendent que notre cour pourroit bien débarquer sa neutralité sur les côtes de la Bretagne.

Le différent causé par quelques articles du traité de paix entre le lord Cornwallis & Tippoo-sultan s'est enfin terminé à l'amiable, & ce traité a été signé le 19 de Mars. La nouvelle en étant parvenue au fort St.-George, les vaisseaux & les batteries de la rade ont annoncé cet événement par plusieurs décharges de l'artillerie. Suivant ce traité, les provinces de Burahamal, Salem & Dindégul sur la côte du Coromandel, doivent nous rester. Sur la côte de Malabar, nous aurons tout le pays qui s'étend vers le Nord jusqu'à Declah \*, & qui renferme les possessions de notre fidele allié le Corga Rajah. Cette circonstance mettra ce prince dans un état d'indépendance qui lui est étranger depuis long-tems.

### A L L E M A G N E.

VIENNE (le 28 Juillet). L'empereur vient d'élever au rang des princes de l'Empire, le chancelier aulique comte Charles de Palfy; le comte Léopold de Kollowrad, premier chancelier de Bohême & d'Autriche; le comte de Colloredo & le comte François de Schönborn.

Les circonstances où se trouvent le gouvernement & la nation, n'ont point permis de faire ici en public aucune démonstration de joie à l'occasion du courier qui nous a apporté l'agréable nouvelle de l'élection d'un empereur Romain dans la personne de notre souverain : les dépenses d'une guerre éloignée du centre des états, laquelle nous a

\* Je crois qu'il faut jusqu'au Décan. Je n'ai pu avoir jusqu'ici une bonne carte moderne des Indes, quelques recherches que j'aie faites à ce sujet. . . . Tous les noms de cette place sont sans consistance sans ordonnance fixe.

été fuscitée dans le même instant qu'on alloit s'occuper du rétablissement des finances après la paix de Szistova, occupent trop sérieusement notre gouvernement, pour que le public puisse s'abandonner aux sentimens d'une alégresse extraordinaire. Il paroît ici depuis quelques jours, la *Contre-Déclaration de la cour de Vienne, au sujet de l'agression de la France, précédée de la Déclaration de guerre Françoisse.* 15 pag. in-4°. A la tête de cette piece diplomatique, on lit le décret du 20 Avril 1792, de l'assemblée-nationale, sur la déclaration de guerre & la sanction du roi, en date du même jour. A la suite de ce décret, on lit une exposition de la conduite de la cour de Vienne, qui finit ainsi qu'il suit : „ Ceux qui domi-  
 „ nent en France, osent reprocher à la cour  
 „ de Vienne la protection qu'elle a refusée  
 „ chez elle, & a fait refuser ailleurs aux entre-  
 „ prises & à la cause des émigrés François,  
 „ eux qui protégeoient & fomentoient des  
 „ complots de rebellion dans les Pays-Bas  
 „ Autrichiens. Leurs aveux & leurs mesures  
 „ publiques depuis l'agression, prouvent que  
 „ l'espoir dans le succès de ces perfides me-  
 „ nées, & en des pratiques du même genre,  
 „ tendantes à la séduction des fidelles troupes  
 „ Autrichiennes, fondoient leur principale  
 „ confiance..... Ils prétendent la souverai-  
 „ neté de la nation Françoisse violée par l'é-  
 „ tablissement d'un concert de toutes les puis-  
 „ sances, dont le premier but a été de dé-  
 „ livrer le seul légitime souverain de la Fran-  
 „ ce; tandis qu'ils provoquent & attaquent

25 tous les jours tous les souverains de l'Eu-  
 25 rope par les invectives les plus téméraires  
 25 & les calomnies les plus odieuses. Ils leur  
 25 disputent enfin l'intérêt & le droit de s'in-  
 25 quiéter sur les suites de leur nouvelle conf-  
 25 titution, pendant qu'ils tâchent autant qu'il  
 25 est en eux de bouleverser tous les gouver-  
 25 nemens, en répandant le poison de la fé-  
 25 duction & de la révolte sur la face de l'Eu-  
 25 rope entière. Le roi de Hongrie & de Bo-  
 25 hême est donc fondé à réclamer l'indigna-  
 25 tion & l'appui de toute l'Europe dans une  
 25 cause commune à l'honneur & à la sûreté  
 25 de tous les gouvernemens, & il rend les  
 25 auteurs d'une si injuste & si odieuse aggres-  
 25 sion responsables, devant le tribunal de l'u-  
 25 nivers & de la postérité, de tous les maux  
 25 qui sont les suites inévitables de la guerre. »

En conséquence des dispositions que l'em-  
 pereur a faites lui-même avant son départ  
 pour le couronnement de Francfort, le pu-  
 blic ne s'attend ici à le voir de retour dans  
 cette résidence; que vers le 18 du mois pro-  
 chain; cependant le bruit court que S. M. a  
 changé son premier plan, & qu'au lieu d'aller  
 directement à Prague, elle viendra auparavant  
 dans cette capitale, pour se rendre ensuite en  
 Bohême vers le commencement du mois pro-  
 chain. On fonde ce bruit sur les nouvelles dif-  
 ficultés survenues avec la Porte. Quoi qu'il en  
 soit, il est certain que la restitution de Choczim  
 est toujours différée, & que la démarcation des  
 frontières en Croatie n'a pas encore eu son  
 exécution.

BERLIN (*le 28 Juillet*). On attend ici avec impatience la nouvelle du commencement des opérations de nos armées contre la France. Elles feront vigoureuses, si l'on en peut juger par les immenses préparatifs qui ont été faits. — On assure qu'un corps, composé des bataillons de fusilliers qui sont en Prusse, de 3 régimens de hussards & d'un de Bosniaques, a ordre de se tenir prêt à marcher vers les frontieres de la Pologne. Il est vrai que ces troupes ne sont pas encore sur le pied de guerre; cependant elles ont rappelé leurs sermentiers. Ce corps restera, en attendant, sous les ordres du lieutenant-général comte de Henckel; mais nous apprenons que, si les circonstances exigent qu'il soit augmenté & mis sur le pied de guerre, alors le général de Mollendorff en aura le commandement.

FRANCFORT (*le 6 Août*). La troisieme & la quatrieme division d'artillerie pour l'armée Autrichienne sur le Rhin, sont arrivées le 1 de ce mois à Canstadt & Zuffenhausen. Le camp de Schewetzingen fera de 25000 hommes. On y voit déjà au-delà de 400 pieces de canons.

On avoit espéré que l'élection du nouvel empereur termineroit les différens élevés entre le St.-Siege & les métropolitains d'Allemagne, & qu'en faisant disparaître dans la Capitulation impériale les articles, tirés du fameux Congrès d'Éms, & inférés dans la Capitulation de Léopold en 1790, on rétablirait les liens qui unissent l'Eglise d'Allemagne au centre de l'Unité. Les bons catholiques

viennent d'être très-désagréablement instruits du contraire, par la protestation du nonce apostolique, imprimée à Francfort chez Varrentrap & Venner, in-4to. de 13 pages, sous le titre : *Reverendissimi atque excellentissimi domini, Joannis Sifredi Maury, archiepiscopi Nicæni, protonotarii apostolici, sanctissimi domini nostri Pii divinâ Providentiâ Papæ Sexti, prelati domesticæ, Pontificio solio assistentis, & ad comitia electoralia, pro electione novi Romanorum regis & imperatoris congregata, extra ordinem nuntii apostolici, Protestatio & Reservatio, in comitiis electoralibus pro electione novi Romanorum regis & imperatoris congregatis, exhibita.* Le nonce fait d'abord le récit des atteintes données à la primauté pontificale, dans la Capitulation de 1790, & de la protestation de Mgr. Caprara, dont il répète la teneur \*. Il rapporte ensuite les efforts qu'il a faits pour en faire retrancher les clauses acatholiques, & les prétextes qui ont rendu ses instances inutiles. Il se plaint sur-tout de ce qu'on a refusé de lui donner des *Reversailles* par lesquelles les droits du chef de l'Eglise auroient paru être respectés & mis à l'abri des suites de la Capitulation, telles que dans des tems plus chrétiens, on n'a pas fait difficulté de délivrer aux nonces apostoliques. Il ne manque pas d'observer qu'attaquer le St.-Siege, le centre & le fondement de l'Unité catholique, c'est donner, même sous des considérations politiques, une

\* Voy. le Journ. du 15 Août 1791, p. 612.

commotion critique à la constitution des états, nommément à l'empire d'Allemagne. *Quis credidisset unquam, rejectâ jam innovationum omissione, hunc ipsum conciliationis modum, adeò facilem ac moderatum, pari ratione rejectum iri? Non negleximus certè nos, memorato exemplo insistentes, legatis electoralibus patefacere circumstantiarum identitatem, aliaque referre maximi ponderis argumenta. Calamitosa hæc ipsa tempora, quibus vivimus, formidabile philosophorum bellum adversus Religionem, moralem ac civilem societatem, altè proclamant omnium Europæ potestatum discrimen & periculum. Non amplius minæ, sed rapida seditionum ubique propagatio. Tam luciuosa impietatis principia imperantes monent universos, ut propriæ servandæ auctoritati, ad Religionis anchoram quantò citiùs se convertant. Religio autem catholica, juxta divini auctoris institutionem, sine capite & centro unitatis, nec esse, nec societati prodesse potest. Quodlibet verò adversus apostolicam Sedem molimen, quævis vel minima etiam aggressio jurium ad eam spectantium, non potest in Religionem ipsam non reflectere ac recidere, cum cathedra divi Petri centrum & caput sit Religionis. Interest ergò quàm maximè principum causam, ut suprema hæc cathedra, & sancta Sedes apostolica non solum novis ictibus non lædatur, sed ut aggressionibus jam illatis statim liberetur; utque præ aliis honoretur,*  
ac

*æ magnâ cum reverentiâ colatur a populis æquè, atque a principibus, quorum imperia Religione fulciuntur.*

Le nonce fait remarquer ensuite la différence que le tems a mise entre les électeurs catholiques qui autrefois mettoient à l'abri, au moins par des *Reversailles*, la dignité & les prérogatives du Pontife, même dans des affaires civiles, & ceux qui aujourd'hui dérogent aux attributs essentiels de sa primauté, qui est d'institution divine. *Id ipsum præterea, quod superiori sæculo electores catholici præstitere ad apostolicæ Sedis indemnitàtem, facile ostendit, quid a successoribus agendum esset pro eadem indemni servandâ apostolicâ Sede, hoc potissimum tempore, quo civilis ac ecclesiastica nutat auctoritas. Si enim ob leviter læsam apostolicæ Sedis dignitatem, per unam dumtaxat Capitulationis innovationem, quæ causas tantùm civiles tangebatur in gradu appellationis ab officialibus quorundam episcoporum, vigore etiã antiquæ consuetudinis, sancta Sede vel ejus nuntii judicabant; si ob hanc unam innovationem prædecessores illi electores catholici eâ declaratione satisfecerunt apostolicæ Sedi; eò fortius expectandum id a nobis erat quoad novam Capitulationem, in tantâ multitudine innovationum super rebus & causis ipsis ecclesiasticis, & super aliis juribus apostolicæ Sedis, non consuetudini tantùm innixis, sed ab ipso primatûs fonte manantibus; ac Canonibus sacris Oecumenicorum Con-*

*ciliorum, præsertim verò Tridentini, Concordatis nationis Germanicæ cum sanctâ Sede initis, generalibus Imperii legibus, ac ipsis Capitulationum Cæsarearum dispositionibus, solemniter confirmatis.*

Suit la protestation, seule ressource de la vérité & de la justice contre la force & la puissance : *Videntes itaque nos, rejici ac repudiari unam alteramque rationem a nobis propositam pro sarta tectâ servandâ apostolicâ Sede a gravissimis præjudiciis eidem illatis per innovationes ecclesiasticas precedentis Capitulationis, prævidentesque maximo animi nostri dolore easdem innovationes, ob temporis præsertim angustiam, locum habituras fore in Capitulatione sacre, regalis & apostolicæ majestatis Francisci II, novi Romanorum regis imperatorisque electi ; hinc ne ob nostram in hac civitate atque in his comitiis præsentiam, damnis tam Ecclesiæ quàm juribus pontificiis ac libertati ipsi ecclesiarum Germanicæ illatis aut inferendis per novam Capitulationem, ac præsertim per innovationes illas seu additiones in præteritâ Capitulatione artic. I & XIV insertas, & in præsentem non deletas neque omissas, ullum vel minimum præstitisse consensum aut patientiam ex silentio & taciturnitate nostrâ videamur ; inherendo protestationibus aliàs emissis, tum a summis Pontificibus, tum ab eorum nuntiis & legatis prædecessoribus nostris, ac speciatim a pontificio extra ordinem nuntio ad comitiis*

electoralia anni 1790, nunc eminentissimo cardinali Caprara, cujus idcirco protestationis tenorem hic inserere placuit; innovationes omnes, in præfatis articulis I & XIV, & quæcumque alia capita, quæ tum in articulis novæ hujus Capitulationis, tum in cæteris comitiorum electoralium actis, adversus Religionis catholice formam, ecclesiasticam Libertatem, apostolicæ Sedis jura & possessionem, nationisque Germanicæ Concordata cum summo Pontifice solemniter inita, inserta sint, aut adjici contingat, ex demandatâ nobis a sanctissimo domino nostro auctoritate, omnibus melioribus, jure, modo, viâ, formâ, & solemnitate, quibus possumus, rejicimus & reprobamus; ac prætereâ hoc actû ad perpetuam rei memoriam contradicimus, protestamur, & reprotestamur, semel, bis, tertio, & toties quoties opus fuerit, non tantum contra puncta præfati articuli XIV, comprehensa ac relata in præinsertâ protestatione §. Verum, quæ hic pro expressis ac repetitis de verbo ad verbum haberi volumus, sed etiâ adversus aliud punctum in citato articulo I. §. 2. innovatum; nec non adversus quascumque alias innovationes & additiones Capitulationi factas; in quantum eæ Religioni, & universali disciplinæ catholice, ecclesiasticæ libertati, Sedis apostolicæ juribus ac possessioni, & cum Germanicâ natione Concordatis, sunt contrariæ: impugnamus eorundem assertionem, habemus pro invalidis & nullis roboris,

*proque nullis & invalidis haberi volumus ità & taliter, ut taciturnitas, consensus, vel conniventia ex nostrâ præsentia contra sanctam Sedem allegari in omnem hominum memoriam nequaquam possint. (a)*

COBLENTZ (le 8 Août). Le roi de Prusse arriva ici le 22 du mois dernier. Les bureaux de campagne, les corps des ingénieurs, faiseurs, pontoniers, ainsi que les roulages, sont tous arrivés. Le 25, le roi se rendit au camp de Rubenacker, où toute l'armée se trouva en parade. Le général Clairfayt a été pendant 3 jours auprès de S. M. Le 30, les troupes Prussiennes sont sorties du camp, & se sont mises en marche sur trois colonnes. Le roi a couché le même jour à Wiltlich, à 2 postes de Treves, dont la garnison arrivera ici; ce sont les troupes Prussiennes qui la remplaceront. Tout est en mouvement: les courriers se succèdent d'un moment à l'autre, & on a l'œil ouvert sur tous les étrangers qui paroissent suspects. Il y aura trois corps d'armée principaux. Le prince de Hohenlohe qui commande l'armée Autrichienne dans le Brisgaw, doit recevoir un renfort de troupes Prussiennes & une division de François aux ordres du prince de Condé. Ainsi les Émigrés vont être enfin, suivant leurs desirs, mis en activité. Le

---

(a) Cette protestation est très-bien imprimée. Il y a cependant quelques fautes. P. 10, l. 11, on lit *rejeēturum fore*, au lieu de *rejeētum iri*. P. 11, l. 21, il y a *pro eligendo Josepho I*, il faut *pro eligendo Leopoldo I*.

duc de Brunswick commandera en personne l'armée du centre; il aura sous lui le comte d'Artois & sa division. Il doit y avoir une troisième armée dans le Luxembourg Autrichien sous les ordres du général comte de Clairfayt qui aura sous lui quelques régimens Prussiens, & la troisième division des François appelée *le corps de la Marine*, commandée par le comte d'Egmont. Il n'y a plus de doute sur le projet d'attaquer la France. Voici la Déclaration que le duc regnant de Brunswick & de Lunebourg, commandant les armées combinées, a adressée aux habitans de la France.

„ L. M. l'empereur & le roi de Prusse m'ayant confié le commandement des armées combinées, qu'ils ont fait rassembler sur les frontières de la France, j'ai voulu annoncer aux habitans de ce royaume les motifs qui ont déterminé les mesures des deux souverains & les intentions qui les guident. „

„ Après avoir supprimé arbitrairement les droits & possessions des princes Allemands en Alsace & en Lorraine, troublé & renversé dans l'intérieur le bon ordre & le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi & contre son auguste famille des attentats & des violences qui sont encore perpétuées & renouvelées de jour en jour, ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration, ont enfin comblé la mesure, en faisant déclarer une guerre injuste à S. M. l'empereur & en attaquant ses provinces situées aux Pays-Bas. Quelques-unes des possessions de l'Empire Germanique ont été enveloppées dans cette agression & plusieurs autres n'ont échappé au même danger qu'en cédant aux menaces impérieuses du parti dominant & de ses émissaires. „

„ S. M. le roi de Prusse uni avec S. M. l'empereur

les liens d'une alliance étroite & défensive, & membre prépondérant lui-même du corps Germanique, n'a donc pu se dispenser de marcher au secours de son allié & de ses co-états, & c'est sous ce double rapport qu'il prend la défense de ce marquis & de l'Allemagne. „

„ A ces grands intérêts se joint encore un but également important & qui tient à cœur aux deux souverains, c'est de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône & à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sûreté & la liberté dont il est privé; & de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due. „

„ Convaincus que la partie saine de la nation Française, abhorre les excès d'une faction qui la subjugué, & que le plus grand nombre des habitans attend avec impatience le moment du secours pour se déclarer ouvertement contre les entreprises odieuses de leurs oppresseurs, S. M. l'empereur & S. M. le roi de Prusse les appellent & les invitent de retourner sans délai aux voies de la raison; de la justice, de l'ordre & de la paix. C'est dans ces vues que moi le soussigné, général commandant en chef les deux armées, déclare :

„ 1<sup>o</sup>. Qu'entraînées dans la guerre présente par des circonstances irrésistibles, les deux cours alliées ne se proposent d'autre but que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir à ses dépens par des conquêtes. „

„ 2<sup>o</sup>. Qu'elles n'entendent point s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France; mais qu'elles veulent uniquement délivrer le roi, la reine & la famille royale de leur captivité, & procurer à S. M. très-chrétienne la sûreté nécessaire pour qu'elle puisse faire sans danger & sans obstacles les convocations qu'elle jugera à propos, & travailler à assurer le bonheur de ses sujets suivant ses promesses & autant qu'il dépendra d'elle. „

„ 3°. Que les armées combinées protégeront les villes, bourgs, villages, les personnes & les biens de tous ceux qui se soumettront au roi, & qu'elles concourront au rétablissement instantané de l'ordre & de la police dans toute la France. „

„ 4°. Que les gardes nationales sont sommés de veiller provisoirement à la tranquillité des villes & des campagnes, à la sûreté des personnes & des biens de tous les François jusqu'à l'arrivée des troupes de L. M. I. & R., ou jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, sous peine d'en être personnellement responsables. Qu'au contraire ceux des gardes nationales qui auront combattu contre les troupes des deux cours alliées & qui feront pris les armes à la main, seront traités en ennemis & punis comme rebelles à leur roi & comme perturbateurs du repos public. „

„ 5°. Que les généraux, officiers, bas-officiers & soldats de troupes de ligne Françaises sont également sommés de revenir à leur ancienne fidélité & de se soumettre sur le champ au roi leur légitime souverain. „

„ 6°. Que les membres des départemens, des districts & des municipalités seront également responsables sur leurs têtes & sur leurs biens de tous les délits, incendies, pillages, assassinats & voies de fait qu'ils ne se feront pas notoirement efforcés d'empêcher dans leur territoire. Qu'ils seront également tenus de continuer provisoirement leurs fonctions jusqu'à ce que S. M. très-Chr. remise en pleine liberté, y ait pourvu ultérieurement, ou qu'il en ait été autrement ordonné en son nom dans l'intervalle. „

„ 7°. Les habitans des villes, bourgs & villages qui oseroient se défendre contre les troupes de L. M. I. & R., & tirer sur elles, soit en rase campagne, soit par les fenêtres, portes & ouvertures de leurs maisons, seront punis sur le champ, suivant la rigueur du droit de la guerre; & leurs maisons dé-

molies ou brûlées. Tous les habitans au contraire desdites villes, bourgs & villages qui s'empresseront de se soumettre à leur roi, en ouvrant leurs portes aux troupes de L. M., seront à l'instant sous leur sauve-garde immédiate; leurs personnes, leurs biens, leurs effets seront sous la protection des loix, & il sera pourvu à la sûreté générale de tous & chacun d'eux. „

„ 8°. La ville de Paris & tous ses habitans sans distinction seront tenus de se soumettre sur le champ & sans délai au roi, de mettre ce prince en pleine & entière liberté, & de lui assurer ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité & le respect auxquels le droit de la nature & des gens oblige les sujets envers les souverains : L. M. I. & R. rendant personnellement responsables de tous les événemens, sur leurs têtes, pour être jugés militairement sans espoir de pardon, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité & de la garde-nationale de Paris, juges de paix & tous autres qu'il appartiendra. Déclarant en outre leurs dites majestés, sur leur foi & paroles d'empereur & de roi, que si le château des Thuilleries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à L. M. le roi & la reine & à la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation & à leur liberté, elles en tireront une vengeance exemplaire & à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire & à une subversion totale, & les révoltés coupables d'attentats, aux supplices qu'ils auront mérités. „

„ L. M. I. & R. promettent au contraire aux habitans de la ville de Paris d'employer leurs bons offices auprès de S. M. très-chrétienne pour obtenir le pardon de leurs torts & de leurs erreurs, & de prendre les mesures les plus rigoureuses pour assurer leurs personnes & leurs biens, s'ils obéissent.

sent promptement & exactement à l'injonction  
ci-dessus. „

„ Enfin L. M. ne pouvant reconnoître pour loix  
en France que celles qui émaneront du roi, jouis-  
sant d'une liberté parfaite, protestent d'avance con-  
tre l'authenticité de toutes les déclarations qui pour-  
roient être faites au nom de S. M. très-chrétienne,  
tant que sa personne sacrée, celles de la reine &  
de toute la famille ne seront pas réellement en su-  
reté. A l'effet de quoi L. M. I. & R. invitent &  
solicitent instamment S. M. T. C. de désigner la  
ville de son royaume la plus voisine de ses fron-  
tieres, dans laquelle elle jugera à propos de se re-  
tirer avec la reine & sa famille sous une bonne &  
sûre escorte qui lui sera envoyée pour cet effet, afin  
que S. M. T. C. puisse en toute sûreté appeler au-  
près d'elle les ministres & les conseillers qu'il lui  
plaira de désigner, faire telles convocations qui lui  
paroîtront convenables, pourvoir au rétablissement  
du bon ordre, & régler l'administration de son  
royaume. „

„ Enfin je déclare & m'engage encore en mon  
propre nom & en ma qualité susdite, de faire obser-  
ver par-tout aux troupes confiées à mon comman-  
dement une bonne & exacte discipline, promettant  
de traiter avec douceur & modération les sujets bien  
intentionnés qui se montreront paisibles & soumis,  
& de n'employer la force qu'envers ceux qui se ren-  
dront coupables de résistance ou de mauvaise vo-  
lonté. C'est par ces raisons que je requiers & exhorte  
tous les habitans du royaume, de la maniere la  
plus forte & la plus instante, de ne pas s'opposer  
à la marche & aux opérations des troupes que je  
commande, mais de leur accorder plutôt par-tout  
une libre entrée & toute bonne volonté, aide &  
assistance que les circonstances pourront exiger. „

Donné au quartier-général de Coblentz, le 25  
Juillet 1792.

Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Bruns-  
wick-Lunebourg.

PARIS (le 8 Août). Paris n'offre plus que le spectacle des crises, l'image de la consternation & du deuil. Le 26 du mois dernier, vers les trois heures de l'après-midi, la grande rue du fauxbourg S. Antoine fut remplie de gens armés de piques, de fusils &c. On y battit la générale & on sonna le tocsin. M. Champion, ministre de l'intérieur, s'y étant transporté pour rétablir le calme, fut d'abord entouré & menacé, puis atteint par derrière d'un coup de sabre sur la tête, dont ce ministre a été très-dangereusement malade. La soirée se termina par l'assassinat de M. d'Épéménil. Se promenant sur la terrasse des Feuillans, il fut reconnu par une troupe de gens armés qui se jetterent sur lui, le traînèrent à travers plusieurs rues jusques dans le Palais-Royal, lui arracherent ses habits, l'accablèrent d'injures, le frapperent de coups de sabres, & alloient terminer ses jours, lorsque la garde nationale accourut, & parvint, avec toutes les peines du monde, à arracher la victime à ses bourreaux, nue & toute couverte de sang. Heureusement aucune de ses blessures n'a été mortelle. Un des moyens qui avoit fait naître cette agitation, étoit le bruit semé parmi le peuple, que le château des Thuilleries recéloit une grande quantité d'armes. Cependant à la séance du jour précédent, il avoit été lu une lettre du roi, pour avertir l'assemblée du desir qu'il avoit qu'il fût fait une visite dans le château. Le 30 se passa une autre scène. Les fédérés Marseillois arri-

verent ici ce jour-là. Ils étoient au nombre de 5 à 600. La terreur les avoit précédés & accompagnés sur leur route. Le trouble ne tarda pas à marquer leur arrivée. Ils arrachèrent d'abord ou firent arracher aux citoyens les cocardes faites avec des rubans, quoiqu'aux couleurs nationales, & forcerent d'en prendre de laine. Un citoyen fut d'abord maltraité pour avoir voulu défendre sa cocarde à rubans. S'étant réfugié chez un chapelier, on a bouleversé la boutique de ce dernier & jetté dans la boue les cocardes de ruban, objets de son commerce. D'autres événemens eurent bientôt lieu. Un certain nombre de volontaires de la garde nationale étoient allés dîner aux Champs-Elysées. Plusieurs centaines de fédérés s'y rendirent. Il s'éleva une rixe qui parut un instant se terminer sans suite fâcheuse. Les volontaires s'en retournoient par petites bandes. Trois d'entre eux, dont M. Duhamel, lieutenant des grenadiers, revenoient ensemble; ils furent assaillis : M. Duhamel, percé de plusieurs coups, resta mort dans le ruisseau. Plusieurs autres gardes nationales furent aussi attaquées, insultées, blessées. A 7 heures du soir, l'épouvante & l'effroi regnoient dans la capitale; le génie de la mort planoit sur cette ville; on battit la générale dans plusieurs quartiers; toutes les boutiques furent fermées. Le lendemain, il parut une Proclamation du roi, conçue en ces termes.

„ Le roi n'a pu voir, sans une indignation profonde, les actes de violence par lesquels la tranquillité est depuis plusieurs jours troublée dans la

capitale, la liberté individuelle outragée, la sûreté des personnes & des propriétés compromise. Sa majesté se croiroit complice de tant d'excès, si elle souffroit en silence qu'ils puissent être commis impunément sous ses yeux, & que le sang des François rejaillît, pour ainsi dire, sur les murs de son palais, sur les portes de l'assemblée-nationale. „

„ Si des hommes armés ont pu oublier qu'il existe des loix protectrices & gardiennes de la liberté & de la vie des citoyens, S. M. n'oubliera jamais qu'elle n'est investie de la puissance nationale, que pour en maintenir l'exécution. Elle a déjà ordonné au ministre de la justice de dénoncer à son commissaire près du tribunal criminel, les attentats commis dans la journée d'hier. Elle enjoint aujourd'hui au département, à la municipalité, à tous les fonctionnaires publics, civils & militaires, d'employer tous les moyens que la constitution leur donne pour rétablir l'ordre & la paix. Elle invite tous les citoyens à la concorde, au respect pour les autorités constituées, au zèle pour le maintien de la tranquillité; & dans le cas où elle seroit de nouveau troublée, elle enjoint à tous les amis de la patrie & de la liberté, de donner force à la loi. „

Tandis que la capitale est livrée aux troubles les plus affreux, les séances du corps législatif offrent presque tous les jours les mêmes scènes de divisions & de tumulte. —

Le 28, sur un rapport de la commission extraordinaire des douze, il fut décrété qu'il ne seroit plus accordé de passe-ports aux François pour sortir du royaume, *tant que la patrie seroit en danger*. Dans la séance du 30, le ministre de la guerre communiqua à l'assemblée un rapport du général Lafayette, daté du camp de Longwy, le 27 Juil-

let, qui contient l'itinéraire de son armée, & les détails de quelques escarmouches qu'il a eu à soutenir contre l'ennemi; en voici la substance :

„ Les divisions de l'armée que le général la Fayette a portées sur la droite de son commandement, se sont réunies le 23 Juillet à Villers-le-Rond, derrière la Chiers. „

„ Les troupes ennemies, commençant à arriver à Luxembourg, Arlon, & poussant des détachemens jusqu'à Virton, l'avant-garde & la réserve, avec le quarante-troisième régiment, ont marché le 25 à Longwy; & le colonel Steingel, avec le corps qu'il commande, s'est porté à Tiercelet. „

„ Le 26, le lieutenant-général le Veneur s'est avancé avec une division d'infanterie, de dragons, & le corps du colonel Malzen, vers Bleidet-Muffly-la-Ville; il a repoussé vigoureusement les ennemis, qui ont perdu, entre autres, M. de Vai, colonel des hussards d'Estershazy. Le maréchal de camp Lallemand s'est porté vers Besancy, où le cinquième régiment d'hussards a escarmouché avec les Autrichiens; l'adjudant-général-colonel Desmottes y a été grièvement blessé d'un coup de feu. Le maréchal de camp, Manbourg, s'est avancé avec la réserve & le quarante-troisième régiment vers Arlon, que le général de l'armée a été reconnoître : les ennemis ont fait quelque perte, & notamment celle d'un officier : nous avons eu huit grenadiers & un dragon blessés. Pendant la reconnoissance, les dragons se sont emparés de plusieurs chariots, qui étoient escortés par un détachement autrichien. Nos troupes ont eu l'avantage dans toutes ces escarmouches. „

Cette lecture fut suivie de celle d'une lettre du même général, en réponse à l'acte du corps législatif du 21, dans laquelle il nie

d'avoir fait proposer à M. le maréchal Luckner de faire marcher leurs armées combinées sur Paris. Ce démenti fut renvoyé à la commission extraordinaire. Le lendemain le président annonça qu'il recevoit sous le timbre de Bruxelles un écrit intitulé : *Déclaration du duc de Brunjwick &c.* L'assemblée n'en voulut point entendre la lecture ; mais elle n'en étoit pas moins convaincue de son authenticité, & c'est à cette conviction qu'on attribue le décret qu'elle rendit immédiatement, portant que » l'on suivra envers les étrangers qui » seront faits prisonniers, les regles établies » par les précédens décrets ; que dans le cas » où les loix ordinaires de la guerre auroient » été violées à l'égard de quelques soldats fran- » çois, tout noble officier, général, quel que » soit son titre ou sa dignité, qui sera fait » prisonnier, sera traité de la même maniere » que les soldats, sous-officiers, officiers ou » généraux françois auront été traités ; que » dans tous les cas on suivra, à l'égard des » soldats étrangers, les regles ordinaires de la » guerre ». — Le 2 de ce mois, sur le rapport de M. Guadet, au nom de la commission extraordinaire, l'assemblée a adopté un projet de décret proposant 100 livres de pension viagere, 50 liv. de gratification, & divers autres avantages aux sous-officiers & soldats des puissances étrangères qui viendront se ranger sous nos drapeaux.

Les ministres, ont apporté dans la séance du 3, une lettre du roi, relative à l'état ac-

tuel de crise & de danger , conçue en ces termes.

„ *Il circule , monsieur le président , depuis quelques jours , un écrit intitulé : Déclaration de S. A. S. le duc regnant de Brunfwick-Lunebourg , commandant les armées combinées de LL. MM. l'empereur & le roi de Prusse , adressée aux habitans de la France. Cet écrit ne présente aucun des caractères qui pourroient en garantir l'authenticité. Il n'a été envoyé par aucun de mes ministres dans les diverses cours d'Allemagne qui avoisinent le plus nos frontières. Cependant sa publicité me paroît exiger une nouvelle déclaration de mes sentimens & de mes principes.*

*La France se voit menacée par une grande réunion de forces. Reconnoissons tous le besoin de nous réunir. La calomnie aura peine à croire la tristesse de mon cœur , à la vue des dissensions qui existent & des malheurs qui se préparent ; mais ceux qui savent ce que valent à mes yeux le sang & la fortune du peuple , croiront à mes inquiétudes & à mes chagrins.*

*J'ai porté sur le trône des sentimens pacifiques , parce que la paix , le premier besoin des peuples , est le premier devoir des rois. Mes anciens ministres savent quels efforts j'ai fait pour éviter la guerre. Je sentois combien la paix étoit nécessaire ; elle seule pouvoit éclairer la nation sur la nouvelle forme de son gouvernement ; elle seule , en épargnant des malheurs au peuple , pouvoit me faire soutenir le caractère que j'ai voulu prendre dans cette révolution. Mais j'ai cédé à l'avis unanime de mon conseil , au vœu manifesté d'une grande partie de la nation , & plusieurs fois exprimé par l'assemblée-nationale.*

*La guerre déclarée , je n'ai négligé aucun des moyens d'en assurer le succès. Mes ministres ont reçu ordre de se concerter avec les comités de l'assemblée-nationale & avec les généraux. Si l'événement n'a pas encore répondu aux espérances de la nation , ne de-*

vous-nous pas en accuser nos divisions intestines, les progrès de l'esprit de parti, & sur-tout l'état de nos armées, qui avoient besoin d'être encore exercées avant de les mener au combat? Mais la nation verra croître mes efforts avec ceux des puissances ennemies; je prendrai de concert avec l'assemblée-nationale, tous les moyens pour que les malheurs inévitables de la guerre, soient profitables à sa liberté & à sa gloire.

J'ai accepté la constitution: la majorité de la nation la desiroit; j'ai vu qu'elle y plaçoit son bonheur, & ce bonheur fait l'unique occupation de ma vie.

Depuis ce moment, je me suis fait une loi d'y être fidele, & j'ai donné ordre à mes ministres de la prendre pour seule regle de leur conduite. Seul, je n'ai pas voulu mettre mes lumieres à la place de l'expérience, ni ma volonté à la place de mon serment. J'ai dû travailler au bonheur du peuple; j'ai fait ce que j'ai dû, c'est assez pour le cœur d'un homme de bien. Jamais on ne me verra composer sur la gloire ou les intérêts de la nation, recevoir la loi des étrangers ou celle d'un parti: c'est à la nation que je me dois; je ne fais qu'un avec elle; aucun intérêt ne sauroit m'en séparer; elle seule sera écoutée: je maintiendrai jusqu'à mon dernier soupir l'indépendance nationale. Les dangers personnels ne sont rien auprès des malheurs publics. Eh! qu'est-ce que des dangers personnels pour un roi à qui on veut enlever l'amour du peuple! c'est là qu'est la véritable plaie de mon cœur. Un jour, peut-être, le peuple saura combien son bonheur n'est cher, combien il fut toujours & mon seul intérêt & mon premier besoin. Que de chagrins pourroient être effacés par la plus légère marque de son retour! »

Signé Louis. Et plus bas, Bigot Ste.-Croix.

Quelques voix ont demandé l'impression de ce message: de violens murmures ont étouffé ce cri. M. Isnard, après avoir lu un discours sur la déchéance, a conclu à ce que l'assemblée ne devoit pas faire imprimer des men-  
songes;

longes; il a été exaucé : on a rejeté l'impression. M. Péthion alors est entré à la tête des députés des 48 sections, & a présenté le vœu de la majorité pour la déchéance du roi. Il a lu l'adresse rédigée par les commissaires que les sections avoient nommés à l'effet de recueillir le vœu des citoyens sur la question de savoir si le roi est dans les cas de déchéance prévus par la constitution. On pourra juger de cette piece par l'extrait suivant.

„ Le vœu de la grande majorité des sections ayant été recueilli, dit le maire de Paris, il en résulte que le chef du pouvoir exécutif est dénoncé par elles. Nous l'accusons, dit l'adresse, sans amertume comme sans foiblesse. Les principaux chefs sur lesquels les sections pourroient se fonder, disent-elles, sont 1°. les projets sanguinaires du roi contre la capitale au commencement de la révolution; 2°. l'outrage fait à l'Assemblée constituante lorsqu'elle fut obligée de se réfugier dans un jeu de paume. Cependant nous ne parlons pas de ces faits que le peuple a pardonnés; mais le pardon n'est pas l'oubli. Louis XVI, comme ses prédécesseurs, avoit ruiné les finances. Il regnoit despotiquement à l'instant du réveil du peuple opprimé. Cependant le peuple l'a replacé sur le trône. On lui a donné un maison, une liste civile que lui-même a prescrite. Le peuple enfin a tout fait pour le roi qui l'a toujours oublié. Il a chassé des ministres patriotes, il a gardé des ministres perfides. Sa garde licenciée est encore soudoyée par lui. Le roi a maintenu les prêtres réfractaires dans le droit de conspirer. Des armées menacent notre territoire, c'est pour le roi qu'on les fait agir. Les alliés, les amis, les parents du roi, conspirent contre nous au nom du roi. C'est pour venger le roi Louis XVI que l'exé-

crable maison d'Autriche ajoute de nouveaux crimes à son histoire. Les décrets qui ont été rendus pour renforcer nos armées font nuls par une coupable inactivité. Le roi est le premier anneau de la chaîne contre-révolutionnaire : il a séparé ses intérêts de ceux de la nation : nous les séparons comme lui. Tant que nous aurons un roi semblable, la liberté fera en péril. Le roi invoque sans cesse la constitution, nous l'invoquons comme lui en demandant sa déchéance. Et comme il est incertain si le peuple François voudra donner sa confiance à la dynastie regnante, nous demandons que des ministres élus par l'assemblée nationale, & hors de son sein, exercent provisoirement les fonctions du pouvoir exécutif jusqu'à ce que le peuple, votre souverain & le nôtre, ait exprimé son vœu dans une convention nationale. „

L'impression de cette pétition a été décrétée, & le rapport sur la déchéance, fixé au 9 de ce mois. Pour avoir une idée complète de la fermentation qui agite les têtes, & du danger où se trouve le roi, il faut lire le discours que des citoyens ont prononcé dans la séance du 6. Admis sur le champ à la barre, ils ont professé hautement l'abandon de la constitution, le mépris des autorités qu'elle a créées, celui de l'assemblée nationale elle-même, & l'assemblée l'a souffert. Les pétitionnaires ont d'abord reproché à l'assemblée de ne point indiquer la source des maux de la France. „ La patrie „ est en danger, se font-ils écriés, c'est-à-dire que la patrie est trahie. Nous ne sommes point venus pour faire une vaine parade de maximes politiques; nous sommes venus pour sauver la patrie, & résister à l'op-

» pression d'une cour toujours notre enne-  
 » mie. Nous avons renversé la Bastille ; on  
 » veut en élever une nouvelle , c'est la cour  
 » des Thuilleries ; nous la renverserons. La  
 » patrie est en danger , nous la sauverons ;  
 » notre sang est prêt à couler pour la puni-  
 » tion d'une cour perfide. Il siege parmi vous  
 » des favoris de la cour. Une fois entrés dans  
 » le sanctuaire de la patrie , vous ne devriez  
 » être animés que du bien public. Il y a trois  
 » ans que nous sommes en révolution , & on  
 » conspire tous les jours contre nous. Un jour ,  
 » messieurs , vous vous repentirez de n'avoir  
 » pris que de demi-mesures. Nos ennemis de-  
 » mandent la constitution , toute la constitu-  
 » tion , parce qu'ils savent qu'elle renferme  
 » mille germes destructeurs de la liberté. Les  
 » cœurs de tous les bons François sont brisés  
 » de douleur ; ils sentent que le chef du pou-  
 » voir exécutif présentera toujours le titre de  
 » conspirateur à celui de roi d'un peuple li-  
 » bre. Vous pouvez tarir la source de nos  
 » maux ; elle est aux Thuilleries. Nous arguons  
 » de nullité les décrets de l'assemblée consti-  
 » tuante depuis le 21 Juin , & nous en ap-  
 » pellons à la déclaration des *Droits*. Nous de-  
 » mandons en conséquence que vous jettiez  
 » un voile sur la constitution ; que vous dé-  
 » clariez que Louis XVI est censé avoir abdi-  
 » qué la couronne ; que les assemblées pri-  
 » maires soient à l'instant convoquées pour  
 » confirmer cette déchéance. Nous deman-  
 » dons le renouvellement des directoires ; la  
 » suppression des états-majors de toute l'ar-

„ mée , le procès de la Fayette à la haute-  
 „ cour , la destitution de tous les commandans  
 „ des places fortes à la nomination du roi „  
 L'orateur , en finissant annonça 54 mille signatures. Le président croyoit devoir parler le langage de la constitution au sein de l'assemblée ; des cris violens ont repoussé ses paroles , & l'assemblée a accordé aux pétitionnaires les honneurs de la séance.

Tandis qu'on est ici à la veille des plus affreux excès , les plus grandes atrocités se commettent dans les provinces. A Brest , le 14 Juillet , dix jeunes gens , après avoir bien bu , résolurent d'aller prendre le lendemain matin des prêtres non-fermentés qui vivoient tranquillement dans le village , très-peuplé , de Ploudanmero. Ils y allèrent en effet ; & les enleverent de l'église , au milieu de plus de 2000 cultivateurs qu'ils instruisoient. Si ces prêtres eussent fanatisés leurs auditeurs , comme on ose l'assurer , il n'eût pas été si aisé , à 10 jeunes gens , de les enlever sans éprouver de résistance. L'Évangile seul commande cette résignation. Mais la même journée du 14 a été à Bourdeaux bien autrement funeste. Trois ecclésiastiques ont craint les suites de cette journée en restant dans la ville , & voici les détails de ce qui leur est arrivé , pour avoir voulu jouir de la *liberté* , tels qu'ils sont consignés dans une lettre de Bourdeaux , en date du 18 Juillet.

„ *Dimanche dernier , 15 du courant , M. Langoiran notre respectable grand-vicaire , doyen & professeur de notre université , fut pris & arrêté dans une*

campagne à une demi-lieue de cette ville, avec un saint & vénérable Religieux le pere Panetier, grand Carme, âgé de 82 ans, & un autre prêtre nommé M. Dupuy, bénéficiaire de l'église paroissiale de S. Michel de Bourdeaux. Ces trois personnages, qui n'annonçoient ni par leurs manieres, ni par leur retraite, moins encore par leur conduite des contre-révolutionnaires, donnerent ombrage à quelques habitans du lieu; on en prit prétexte pour aller se saisir d'eux le matin à quatre heures, & on les renferma par ordre de la municipalité. Bientôt on en est instruit ici. On va en avertir le département : il reçut tranquillement cet avis & s'en tint là. Le soir, vers 5 heures, c'est-à-dire en plein jour, ces respectables ecclésiastiques furent amenés ici & accueillis par une multitude immense de peuple, hommes, femmes, ouvriers, brigands de toute espece, qui les attendoient avec la plus barbare impatience. L'objet particulier de leur fureur étoit notre respectable grand-vicaire. A peine est-il parvenu aux degrés du perron, qu'il reçoit un coup de sabre qui le terrasse sans le tuer. Un canonnier voyant la victime encore respirante, l'acheva par un coup semblable, & un troisieme lui sépara entièrement la tête du corps. Ma plume se refuse presque à peindre les horreurs qui furent la suite de cette sanglante scene. Parmi mille cris de bravo, d'une joie féroce, on met cette tête à la pointe d'une pique, on la promene en plusieurs endroits. On enfonce la pique en terre, & ces forcenés, ces tigres, dansent autour une farandole. Ensuite ils vont au café de cette promenade, demandent de la liqueur, font dresser une table, mettent cette tête dessus, boivent à sa santé, en faisant choquer leurs verres contre elle par la plus cruelle dérision. Ce n'est pas tout, il manquoit encore quelque chose à la férocité de leurs sentimens. De-là ils courent en foule avec les mêmes transports dans les différentes rues, & parviennent ainsi avec le signe parlant de leur barbarie, jusques dans celle du mémorable défunt. Là, devant sa porte, ils se permettent des atrocités révol-

tantes : ils lui couvrent la figure de boue &c. ; ils pouffent des hurlemens effroyables , au travers desquels on entendoit distinctement ces paroles adressées à son domestique : Tu peux lever le couvert de ton maître, il a soupé. *M. Dupuy fut tué du premier coup, & traîné en différens quartiers circonvoisins par une corde attachée à son col.*

„ Pendant qu'on immoloit ces innocentes victimes, le vénérable pere Panetier attendoit le moment de son sacrifice assez paisiblement sur une marche du Perron. Un citoyen en qui se réveillèrent les sentimens de l'humanité, s'approche : Que faites-vous là, mon pere, lui dit-il ? — J'ai prié pour ces généreux martyrs, jusqu'à ce que je les aie vus expirer, & j'attends. On le fit évader pour le moment, & il fut conduit ensuite par une bonne garde à la conciergerie du palais, pour le soustraire aux dangers qui le menaçoient. „

Le mandement que l'archevêque de Paris vient d'adresser au clergé & aux fideles de son diocèse, relativement au Bref monitorial du 19 Mars dernier, a été distribué avec assez de liberté. Il ne peut que ranimer la foi des uns, & augmenter les remords des autres.

„ Quels progrès, dit ce prélat, n'a pas fait  
 „ l'impiété depuis l'établissement de cette conf-  
 „ titution prétendue civile du clergé ? Jetez  
 „ les yeux sur l'état déplorable de la Religion.  
 „ Promenez vos regards sur toute la surface  
 „ de la France ; & de toutes parts ils ne ren-  
 „ contreront que des abominations & des  
 „ scandales. Des prêtres vertueux qui avoient  
 „ la confiance de leurs ouailles, & qui les  
 „ conduisoient paisiblement dans les voies de  
 „ Dieu, sont enlevés par violence à leurs pa-  
 „ roisses ; on leur substitue des ministres avec-

„ gles & corrompus, dont la plupart font le  
 „ rebut du fanctuaire & des cloîtres ; dont  
 „ plusieurs même ne rougissent pas de rendre  
 „ publiques leurs honteuses passions, & de pré-  
 „ tendre légitimer, par un mariage sacrilege,  
 „ un commerce impur & scandaleux. Les aîles  
 „ destinés à l'éducation des jeunes lévites sont  
 „ déserts : les instituteurs chargés de les for-  
 „ mer aux fonctions saintes du ministère ec-  
 „ clésiastique, ces prêtres vénérables par leur  
 „ expérience & leur piété, ont été remplacés  
 „ par des hommes pris au hasard, à qui l'a-  
 „ postasie tient lieu de lumieres & de vertus.  
 „ Voyez les établissemens les plus utiles dans  
 „ l'ordre de la Religion & de la charité, anéanti-  
 „ tis ; les cénobites les plus vertueux, les plus  
 „ édifiants, chassés de leurs solitudes ; les vier-  
 „ ges chrétiennes arrachées de leurs retraites,  
 „ insultées, outragées ; ces filles héroïques dé-  
 „ vouées à l'instruction de la jeunesse, & au  
 „ soulagement de l'humanité souffrante, in-  
 „ dignement & cruellement traitées par ceux  
 „ mêmes qui avoient reçu les preuves les plus  
 „ touchantes de leur infatigable charité....  
 „ Un magnifique monument élevé par la piété  
 „ de nos rois & par le vœu de tous les ci-  
 „ toyens, en l'honneur de la patronne de Pa-  
 „ ris, est converti en un temple de païens ; le  
 „ nom du Dieu Vivant qu'on lisoit sur son  
 „ frontispice en a disparu ; & les cendres des  
 „ plus cruels ennemis de la Religion sont en  
 „ possession de la place, où la Religion elle-  
 „ même devoit déposer la dépouille mortelle  
 „ d'une vierge sainte, qui est l'objet de la vé-

» nération publique depuis l'établissement de  
 » la monarchie, & dont la capitale a tant de  
 » fois éprouvé la puissante protection. Ne sem-  
 » ble-t-il pas, grand Dieu, que nous soyons re-  
 » portés au tems de ces barbares idolâtres ou  
 » hérétiques, qui démembrent l'empire ro-  
 » main, après l'avoir couvert de ruines; au  
 » tems des Goths & de Vandales, qui laissoient  
 » par-tout sur leur passage, des traces de leur  
 » férocité ou de leur fanatisme? »

Voici les armes que Mgr. l'archevêque met  
 dans les mains de son clergé, de ce clergé  
 dont la constance lasse enfin & décourage la  
 rage des persécuteurs. » Gardons-nous de dé-  
 » sespérer jamais de la puissance & de la bonté  
 » de notre Dieu. Il commande aux flots &  
 » aux tempêtes; à sa voix les mers se calment,  
 » les orages se dissipent; il tient dans sa main  
 » la volonté des hommes; il en dispose à son  
 » gré; peut-être enfin touché de nos malheurs  
 » & de nos larmes, ramenera-t-il au milieu  
 » de nous la vertu, sans laquelle il ne peut  
 » y avoir de prospérité pour les sociétés poli-  
 » tiques, ni de bonheur pour les hommes,  
 » & sur-tout l'empire de la Religion, sans  
 » laquelle il n'y a point de vertus. »

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 8 Août). La cérémonie  
 de l'inauguration pour le comté de Flandre,  
 s'est faite à Gand le 31 Juillet. — Nos  
 troupes s'étoient derechef emparées de la petite  
 ville de Bavay, qu'elles ont d'abord évacuée.  
 — S. E. le comte de Metternich est de

retour depuis quelques jours de son voyage de Francfort, dont le résultat n'est pas encore connu : & après ce qu'on a débité tant de fois relativement aux affaires du pays, l'on ne doit pas accueillir indistinctement les bruits qui courent en ce moment.

### NOUVELLES DIVERSES.

La cour de Berlin a fait publier un *Exposé succinct* des motifs qui l'ont armée contre la France; & le duc de Brunswick a fait une Addition à sa Déclaration : ces deux pièces sont exactement dans l'esprit & présentent le même résultat que la Déclaration, qu'on voit ci-dessus, p. 613. — Quand l'abbé Maury fut présenté au roi de Prusse, ce prince lui dit publiquement. » Brave homme, j'ai bien du » plaisir à vous voir; je le desirois depuis » long-tems; vous avez noblement défendu » le terrain. Le Pape est bien heureux d'avoir » pu le premier s'occuper d'acquitter notre » dette, en récompensant le vrai talent & le » vrai courage. Comment se porte-t-il? — Les affaires de Pologne paroissent décisivement terminées, depuis que le roi, en conséquence d'une lettre de l'impératrice de Russie, n'a pas seulement renoncé à la nouvelle constitution dont il est l'auteur, mais encore signé la contre-fédération : c'est le 23 Juillet que le roi a fait cette démarche remarquable, qui n'a pas satisfait tous ceux que S. M. avoit entraînés dans le nouvel ordre de choses. — On apprend de Luxembourg que les François se sont emparés de Virton, d'Arlon, & d'au-

tres villes de la province, & qu'on y attendoit des Pruffiens pour les en chasser. — Tous les avis s'accordent à annoncer la prochaine entrée des troupes alliées en France : tout est prêt à cet effet du côté de l'Alsace, de la Lorraine, de la Champagne, & de la Flandre. — On a beaucoup parlé d'une espece de conspiration découverte à Francfort. Voici ce qu'en dit le *Journal général*, dont l'auteur doit être considéré comme un des périodistes les plus impartiaux & les plus circonspécts. „ Le comte de Witgenstein, Alle-  
 „ mand d'origine, mais attaché au service de  
 „ France, étoit passé, il y a environ un an,  
 „ ou dix-huit mois, du côté des princes émi-  
 „ grés, & il avoit reçu d'eux une somme con-  
 „ sidérable pour lever un régiment. M. de  
 „ Witgenstein étant devenu suspect, a été  
 „ arrêté à Francfort; & quoiqu'il eût donné  
 „ sa parole d'honneur de ne pas en sortir,  
 „ il s'est enfui pendant la nuit, & n'a été  
 „ repris qu'à Coblantz; les scellés ont été  
 „ mis sur ses papiers, parmi lesquels on dit  
 „ que l'on a trouvé une correspondance éta-  
 „ blie avec le club des Jacobins de Paris...  
 „ Un autre fait assez remarquable, qui lui est  
 „ relatif, c'est qu'il a employé toute espece  
 „ de moyens pour porter au nouvel empe-  
 „ reur un des plats qui devoient lui être ser-  
 „ vis, en se faisant choisir pour suppléant  
 „ d'un des comtes regnans de l'Empire, qui,  
 „ seuls, ont le droit de les lui présenter „  
 — Il va se tenir à Dresde un congrès re-

latif aux affaires de Pologne & à d'autres objets; le nonce Maury s'y rend de la part & par ordre du Pape.

---

J'ai reçu la lettre de M. du 5 Août, avec la piece incluse que je n'ai pas trouvée à beaucoup près aussi intéressante, qu'elle a paru à l'estimable & d'ailleurs très-judicieux correspondant. Elle peche par des endroits essentiels, & me trompera beaucoup si jamais elle produit quelques fruits solides.

*Extrait d'une Lettre de Luxembourg, du 25 Juillet.* „ Un citoyen de cette ville a présenté requête au gouvernement pour être autorisé à distribuer le Journal historique & littéraire. Sa requête est revenue à l'avis du Président du Conseil. Celui-ci l'a fait appeler, & lui a lavé la tête. Il a fini par dire que c'étoit furement la *prêtraille jésuitique* qui lui avoit suggéré de présenter cette requête. „ (a)

---

(a) Je prie au moins M. le Président de croire que je n'ai aucune part dans la présentation de cette requête, n'en ayant jamais présenté ni fait présenter à personne, & étant bien décidé de n'en présenter jamais pour quelque sujet que ce soit... Du reste, pour savoir quels sont les principes de M. le Président, & en quoi ils sont opposés à ceux de la *prêtraille*; item, quels sont les griefs contre le Journal & son auteur; il n'y a qu'à lire les lacunes qu'il a faites lorsqu'il en étoit censeur, lacunes reproduites & réparées dans le Journal du 1 Novembre 1790, p. 342.



Le *ver à soie* est le mot de la dernière énigme.

*J*E vais vite & je vais toujours,  
 Je ne trouve rien qui m'arrête,  
 Et la plus affreuse tempête  
 S'opposeroit en vain à mon rapide cours.  
 J'ôte & je donne des richesses,  
 Je renverse des forteresses,  
 Et mets l'intelligence entre les ennemis  
 Que l'on désespéroit de voir jamais unis.  
 Contre ses créanciers tel mon secours implore,  
 Qui se verroit persécuté,  
 Si, par bonheur pour lui, je n'avois acquitté  
 Ce qu'il devoit encore.

---

T A B L E.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE	{ Philadelphie.	593
TURQUIE	( Constantinople.	ibid.
ESPAGNE	( Madrid.	595
SUEDE	( Stockholm.	596
POLOGNE	( Varsovie.	598
ITALIE	( Rome.	601
ANGLETERRE	( Londres.	602
ALLEMAGNE	{ Vienne.	603
	{ Berlin.	606
	{ Francfort.	ibid.
	{ Coblentz.	612
FRANCE	( Paris.	618
PAYS-BAS	( Bruxelles.	622
NOUVELLES DIVERSES.		633

## T A B L E

Alphabétique des matieres de littérature  
& de philosophie, depuis le 1<sup>er</sup>. Mai  
1792.

<i>A</i> cadémie françoise, son indifférence & ses calembourgs dans la détresse publique, 1 Juill.	389
<i>Allemagne</i> , ne produit plus en fait de sciences, que spinas & tribulos, 1 Mai	22
— état de l'enseignement public dans une partie de cette région, 1 Août	504 & suiv.
<i>Allemands</i> , princes & prélats, préparent leur ruine, 15 Mai	135
<i>Ane</i> , quelquefois le symbole de la prudence, 1 Juin	217
<i>Appel au Pape</i> , combien ancien, légitime & nécessaire, 15 Juill.	476
<i>Aranda</i> , notions touchant ce ministre, 1 Juin	199
<i>A-t-on donné à la Théologie son véritable ensemble &amp; liaison naturelle des matieres ?</i> Question proposée par Joseph-Antoine Weissembach, 1 Août	500
<i>Athées de pratique</i> , 1 Mai	10
<i>Avarice des princes</i> , cause des persécutions, 15 Juill.	405
<i>Avenir</i> , les mêmes causes qui le font prévoir, servent à expliquer le passé & le présent, 1 Août	486
<i>Augustin (S.)</i> , plusieurs de ses Sermons découverts par l'abbé Denis, 15 Mai	126

<i>Avis aux puissances de l'Europe, relativement aux troubles qui agitent la France, 1 Août</i>	510
<i>Avocats, sont les fléaux des états &amp; des peuples, 1 Mai</i>	19 & suiv.
<i>Belges, ne demandent que ce qui est dans l'ordre de la justice &amp; du bonheur général, 1 Mai</i>	74
—— <i>leur attachement à leurs pasteurs, 15 Mai</i>	154
—— <i>leur révolution théocratique, ibid.</i>	156
<i>Bibliothèque ascétique, 15 Août</i>	583
<i>Bibliothèque impériale, ses richesses &amp; la beauté de son emplacement, 15 Mai</i>	127
<i>Bouffole (la) du Catholique Ardennois &amp;c., 1 Août</i>	509
<i>Bramines, science que les philosophes d'Europe leur suppose ridiculement, 1 Juin</i>	165; origine de ce nom, ibid.
<i>Burke, son discours sur les Unitaires ou Soci-niens, 15 Juin</i>	291
<i>Canonisation des Saints, combien on y procede sagement, 15 Mai</i>	124
<i>Carvalho, diverses opérations de son ministère, 15 Juin</i>	258, 263
<i>Chrétien (le) dans la tribulation &amp; dans l'adversité. Le Chrétien malade &amp; mourant, 1 Juill.</i>	337
<i>Christianisme, peut seul former de vrais héros, 15 Mai</i>	98
<i>Claudien, paroît avoir imité le Psaume 72, 1 Juill.</i>	338
<i>Clergé françois, idée des persécutions qu'on lui fait essuyer, 1 Août</i>	540
<i>Cœur, est plus intime à l'homme que la raison, 15 Mai</i>	102

DES MATIERES. 639

<i>Composition démocratifuge contre la rage françoise, 15 Juin</i>	247
<i>Constitution (la) en vaudevilles, suivie des droits de l'homme, de la femme &amp;c. Par M. Marchant, 1 Juill.</i>	339
<i>Continuation des ouvrages célèbres, moyen de répandre le mensonge, 1 Juin</i>	180
<i>Costume ecclésiastique, réflexions sur le décret qui l'abroge, 1 Juill.</i>	390
<i>Coup-d'œil oder Blick auf den congress &amp;c. Coup-d'œil sur le congrès d'Ems &amp;c. Traduit du françois en allemand, par Henri Christian, chan. à Freysingen, 15 Août</i>	580
<i>Cour, ce que c'est, 1 Juin</i>	185
<i>Couronne (la) de l'année, ou Méditations sur les principales &amp; les plus importantes vérités de l'Evangile de J. C. &amp;c. Par M. Louis Abelly, évêque de Rhodéz, 15 Août</i>	582
<i>Crainte, en quoi elle diffère de la peur, 1 Juin</i>	187
<i>Crainte excessive du péché, inconvéniens qui en résultent quelquefois, 1 Août</i>	495 & suiv.
<i>De la sainteté &amp; des devoirs des prêtres, par M. Compaing, chanoine &amp; grand-vicaire du diocèse de Toulouse, 15 Juin</i>	269
<i>Des causes des désordres &amp; de la misère publique, 15 Juin</i>	243
<i>Devoirs des Vierges chrétiennes, tirés de l'Ecriture &amp; des Peres de l'Eglise, 15 Mai</i>	106
<i>Dictionnaire Historique, pourquoi la seconde édition est si différente de la première, 1 Août</i>	558
<i>Dieu des armées, arbitre de la victoire, 15 Juill.</i>	414

<i>Directeur (le) d'un jeune théologien : ou Regles d'étude &amp; de piété pour ceux qui se disposent à entrer dans les saints ordres &amp;c.</i> , 15 Août	563
<i>Discours de M. Phelippe, Maire de Boucey, sur les atteintes données à la Religion</i> , 1 Juill.	392
<i>Divus, signification de ce mot</i> , 1 Août	551
<i>Ecriture-Sainte, doit faire la science principale des ecclésiastiques</i> , 15 Juin	271
— <i>la destinée des nations y est consignée</i> , 1 Août	484
<i>Edit de Joseph II contre le Journal, révoqué</i> , 15 Juill.	479
<i>Eglise catholique, réduite à célébrer ses mystères sous terre</i> , 1 Mai	71
— <i>sa durée dans un état de guerre continuelle est un prodige</i> , <i>ibid.</i>	12
— <i>elle est la seule tolérante</i> , 15 Mai	90;
<i>n'a besoin des talens de personne</i> , <i>ibid.</i>	126;
<i>prosperer dans les pays d'Outre-Mer</i> , <i>ibid.</i>	130
<i>Eglise (la nouvelle) de France, contemplée au jour de sa naissance, &amp; convaincue de n'être pas l'épouse de Jesus-Christ</i> , 1 Août	507
<i>Eloquence chrétienne, dégénérée</i> , 15 Mai	87
<i>Enfer de M. Godeau, échantillon de ses tourmens</i> , 1 Juill.	334
<i>Epistola familiaris ad perillustrem dominum P. X. D. F. de ad R. P. Natalis Alexandri ord. Præd. Historiam ecclesiasticam Supplemento, ejusque tomo secundo continente partem secundam</i> , 1 Juin	179
<i>Esprit, y a-t-il un milieu entre esprit &amp; corps?</i> 15 Juin	253
<i>Evêques de France contrastent avec les métropolitains d'Allemagne</i> , 15 Juill.	445
<i>Fanatisme,</i>	

<i>Fanatisme , appartient aujourd'hui exclusivement à la philosophie ,</i>	15 Mai	136
<i>Feu , n'est selon quelques-uns ni esprit ni matière ,</i>	15 Juin	253
<i>Foi chrétienne , son excellence ,</i>	15 Mai	109 ; les anciens sages n'en avoient aucune notion , ibid. 108. — explique les événemens de l'histoire humaine ,
	1 Août	485
<i>Foi des chrétiens (la) telle qu'elle doit être ,</i>	15 Mai	107
<i>Franco-Maçons , livres qui en traitent ,</i>	1 Juin	169 ; leur origine 171 ; ce que c'est qu'une Loge , ibid.
		176
<i>Galerie des portraits modernes ,</i>	1 Juill.	347
—	15 Août	569
<i>Georgii Pray Epistola ad Benedictum Cetto ; in qua novæ hujus in rebus Sinicis imposturæ deteguntur &amp;c. ,</i>	15 Août	579
<i>Guide (le) du catholique pendant le schisme &amp;c. ,</i>	1 Mai	24
<i>Haine de soi-même , sage &amp; raisonnable ,</i>	15 Mai	102 ; haine contre les prêtres , quelle en est la cause , ibid.
		154
<i>Hat heer Johann Kern den catholicismus &amp;c. Les articles controversés entre les catholiques &amp; les protestans ont ils été exposés sans préjugé &amp; sans passion par M. Jean Kern , prédicateur &amp; professeur à Ulm ?</i>	15 Août	585
<i>Héros , il n'y en a de véritable que par la foi chrétienne ,</i>	15 Mai	98
<i>Histoire des Sacremens , par dom Charles Chardon ,</i>	15 Août	582
<i>Homme , son élanement vers l'avenir prouve son immortalité ,</i>	1 Mai	8
<i>Tome II.</i>		S 3

— pourquoi condamné à courir après de fau- ses lumieres , 1 Juin	168
Jacobins , préférables aux Monarchiens , 15 Juill.	
465. — 1 Août	534
Impiété , son fanatisme & ses fureurs insultan- tes , 1 Mai	57
Institutionum juris naturalis & ecclesiastici pu- blici libri quinque ; auctore Jacobo Zallin- ger &c. , 1 Mai	23
Instruction chrétienne , défectueuse , 15 Mai	86
Instruction aux catholiques , sur les causes de la révolution & les moyens d'en arrêter les pro- grès , 1 Août 483 — 15 Août	567
Journal des Saints , ou Méditations pour tous les jours de l'année &c. , par le P. Jean- Etienne Groffez , 15 Mai	112
Julien l'apostat , son goût pour la magie , 1 Juin	172
— son fanatisme & sa dégoûtante supersti- tion , 15 Juill.	408
Juliopolis , notice sur cette ville , 15 Août	586
Jurisprudence , révolution subversive qu'elle éprou- ve , 1 Mai	22
Justice divine , punit toujours les nations en corps , quoiqu'elle diffère souvent sa vengeance à l'é- gard des particuliers , 1 Août	487
Labre , déclaré vénérable , 15 Mai	124
La Tour-Taxis , réflexion sur l'incendie de son palais , 1 Juin	216
Leçons métaphysiques à un milord incrédule , sur l'existence & la nature de Dieu , par dom Aubry , prieur Bénédictin , 15 Juin	252
Le divin consolateur , Etrennes nécessaires aux fideles dans les malheureux jours de scis- me , 1 Août	511
Léopold , démocrate & franc-maçon , 1 Mai	66

DES MATIERES. 643

<i>Lettre à l'auteur sur les mots divus &amp; sanctus ,</i>	
1 Août	551
<i>Lettre d'un curé non-affermé, réfugié aux</i>	
<i>Pays-Bas pendant la persécution de France &amp;c.,</i>	
1 Mai	25
<i>Lettre du clergé catholique des diocèses du Mans</i>	
<i>&amp; d'Angers, captif pour Jesus-Christ, adressée</i>	
<i>au souverain Pontife, 1 Août</i>	540
<i>Lettre de D. P. D. P. à M. à l'auteur du Jour-</i>	
<i>nal, touchant un ouvrage attribué à Origene,</i>	
15 Juin	272
<i>Lettre sur la nouvelle Histoire du Hainaut, 1 Mai</i>	
	32
<i>Lettre de deux demoiselles catholiques de Lille</i>	
<i>à leurs parens, 15 Juin</i>	310
<i>Lettres sur les dangers de changer la constitution</i>	
<i>primitive d'un gouvernement public, 15 Juin</i>	
	256
<i>Livre, quand séditieux, 1 Août</i>	516
<i>Livres-Saints, offrent le tableau général de l'his-</i>	
<i>toire humaine; la destinée de tous les peuples</i>	
<i>y est consignée, 1 Août</i>	484
<i>Louis XVI, réflexions sur l'état où il est réduit,</i>	
1 Juill.	387
<i>Louvain, orthodoxie des theses de cette univer-</i>	
<i>sité, 15 Juill.</i>	475
<i>Luther, sa priere, 1 Août</i>	506
<i>Luzac, Lettre touchant ce périodiste 1 Juin</i>	236
— <i>apôtre du socinianisme &amp; du mahométif-</i>	
<i>me, 15 Juin 291; sa bonne foi &amp; sa fran-</i>	
<i>chise, ibid.</i>	292
— <i>autres contradictions &amp; extravagances de</i>	
<i>ce périodiste, 15 Juill.</i>	477
<i>Magie, occupe les philosophes de ce siecle, 1 Juin</i>	
	172
<i>Mandement de l'évêque de Soissons, 15 Juill.</i>	470

<i>Maximes spirituelles avec les explications , par M. l'abbé Grou ,</i>	1 Août	495
<i>Métropolitains d'Allemagne , leur indifférence sur la Religion ,</i>	15 Mai	135
<i>Monarchie &amp; démocratie , réflexions sur ces deux gouvernemens ,</i>	15 Juin	265
<i>Monarchiens , plus dangereux que les Jacobins ,</i>	1 Juill. 381 , 382 — 1 Août	534 & suiv.
<i>Mort , comment elle perd son amertume ,</i>	15 Mai	101
— <i>grands effets de son souvenir habituel ,</i>	15 Juill.	422
<i>Musique d'église , ce qu'elle doit être ,</i>	1 Juin	190
<i>Negres , ne gagneront rien à l'abolition de la traite ,</i>	15 Mai	128
<i>Néologisme , fatal à l'instruction chrétienne ,</i>	15 Mai	111
<i>Noms , (les) sont souvent des présages ,</i>	15 Juill.	426
<i>Nonce du Pape , bien accueilli en Hollande ,</i>	1 Juill.	397
<i>Norbert , (le P.) échantillon de ses impostures ,</i>	15 Juin	262
<i>Notice sur Gustave III ,</i>	1 Mai	76
— <i>sur M. Robert de Limbourg ,</i>	ibid.	78
— <i>sur le cardinal Garampi ,</i>	1 Juin	205
— <i>sur Constantin-François , évêque &amp; prince de Liege ,</i>	5 Juin	316
— <i>sur George-Bridges Rodney ,</i>	ibid.	317
— <i>sur Antoine Louis ,</i>	ibid.	318
<i>Occupation journalière du chrétien , assortie à sa prière de tous les jours &amp;c. ,</i>	15 Mai	110
<i>Ombre (P) de Juvenal , ou tableaux des crimes du 18e. siècle ,</i>	1 Août	511

<i>Oraisons funebres , dans quel esprit elles doivent être composées ,</i> 1 Juill.	375
<i>Oratoriens &amp; Doctrinaires , déchus de l'esprit de leur institut ,</i> 1 Mai	59
<i>Origene , est-il l'auteur du Commentaire sur l'Épître aux Romains ?</i> 15 Juin	272
<i>Pape , centre de l'Unité ,</i> 15 Juill.	473
Août	608
—— <i>avantages qui résultent de sa souveraineté temporelle ,</i> 1 Mai	69
—— <i>douceur &amp; sagesse de son gouvernement</i> 1 Juin	202
—— <i>son siege odieux à tous les partisans du mensonge ,</i> 15 Juill.	475
<i>Paul , (S.) combien supérieur aux anciens philosophes ,</i> 1 Juin	183
<i>Pensées théologiques , relatives aux erreurs du tems , par dom Nic. Jamin ,</i> 15 Août	581
<i>Peres de l'Eglise , il n'est pas étonnant qu'on puise des objections dans leurs écrits ,</i> 1 Août	512
<i>Persecutions , affermissent l'Eglise ,</i> 15 Juill.	408
leur durée ordinaire , 1 Août	507
<i>Peuples de la campagne (les) rappelés à l'unité de l'Eglise &amp;c. ; par un curé du diocèse de St. Dié ,</i> 1 Août	508
<i>Philosophes , pourquoi la race s'en est éteinte dans le 6e. &amp; 7e. siècles ,</i> 1 Juin	167
<i>Philosophie , ses fruits sont devenus si amers , que ceux qui en étoient le plus affamés , n'en veulent plus ,</i> 15 Mai	136
<i>Politique humaine , son aveuglement tient à la destinée des empires ,</i> 1 Mai	75
<i>Prêtres , (cause de la haine des philosophes contre les) 15 Mai</i>	154
—— <i>justifiés par un de leurs plus grands ennemis ,</i> 1 Juin	226

— quelle doit être leur science, 15 Juin	270
Princes, ont un moyen aisé de se faire chérir du peuple, 15 Août	602
Proclamation inconséquente du gouvernement Belgique contre l'impiété françoise, 15 Mai	157
Prophetes, embrassent tous les tems, 15 Août	569
Prophétie Turgotine, chanson faite vers 1775, 15 Mai	151
Protestans, pourquoi si favorables aujourd'hui aux catholiques, 1 Juill.	398
Protestation du nonce Maury contre deux articles de la capitulation impériale, 15 Août	606
Puce à l'oreille du bon homme Richard (la) 1 Mai	17
Pufflanimité, contraire aux progrès dans la vertu, 1 Août	496
Qu'est ce qu'une nation, un corps politique, un état &c? 15 Août	579
Recherches historiques sur la connoissance que les anciens avoient de l'Inde, & sur les progrès du commerce avec cette partie du monde avant le passage par le cap de Bonne-Espérance &c. Traduit de l'Anglois de William Robertson, 1 Juin	163
Réclamation pour l'Eglise gallicane, contre l'invasion des biens ecclésiastiques & l'abolition de la dime &c., 15 Août	583
Religieux, particulièrement propres au ministère pastoral, 1 Juill.	399
Religion, sa prospérité est différente de celle des empires, 15 Juill.	408
Réflexions sur les Ordres Religieux, ou Conseils de conscience à un homme en place qui les a demandés, 1 Août	512

<i>Remontrances des Etats de Brabant contre le Stand-Recht, 15 Juin</i>	311
<i>Représentation, combien il est dangereux de la changer, 1 Juin</i>	211
<i>République, la Religion catholique y est aujourd'hui plus en sûreté que dans les monarchies, 1 Juill.</i>	398
<i>Révolution (la) des Eaux, 1 Juill.</i>	342
<i>Révolution de France, belles réflexions à ce sujet, 1 Août</i>	485 & suiv.
<i>Robertson, caractère de ses écrits, 1 Juin</i>	164
<i>Rois, doivent suivre, s'ils veulent regner encore, une marche rétrograde &amp; inverse, 1 Mai</i>	74
<i>leur regne est nul sans celui de Dieu, ibid.</i>	75
<i>Rome, pourquoi devenue la Jerusalem du christianisme, 1 Mai</i>	14
<i>Sacerdoce, sa conduite &amp; son état en France, nouveau &amp; puissant motif de cédibilité, 1 Août</i>	540
<i>Sagesse divine, variété de ses moyens, 15 Juill.</i>	405
<i>Schediasma academicum de utilitate &amp; obligatione ecclesiarum cathedralium &amp;c., 1 Août</i>	504
<i>Schismatiques d'Allemagne &amp; de France confondus les uns par les autres, 15 Juill.</i>	470
<i>Schismatiques, prières de l'Eglise pour leur conversion, 1 Août</i>	508
<i>Siecle (l'esprit rongeur du) court après de prétendus mieux &amp; défait tout ce qui est bien, 1 Août</i>	501
<i>Soardi, réimpression de son ouvrage proposé à Heidelberg, 1 Juin</i>	191
<i>Statues paternes, ce qu'on peut leur substituer, 1 Juin</i>	184

648 TABLE DES MATIERES.

<i>Supplices , les spectateurs qu'ils attirent , prouvent la corruption de l'homme ,</i>	15 Mai	119
<i>Testament , les rois peuvent-ils en faire ?</i>	15 Mai	118
<i>Thecle , beaux vers sur cette Sainte ,</i>	15 Mai	106
<i>Théologien philosophe (le) ; par M. Fontallier ,</i>	1 Mai 3 ; 15 Mai 83 ; 1 Juin ,	181
<i>Théorie de l'ame des bêtes , &amp; de celle qu'on attribue à la matiere organisée ,</i>	15 Juin	253
<i>Tolérance , n'est pas bienfaisante ni amie de l'humanité ,</i>	15 Mai	91
<i>—— inquisition &amp; rigueurs exercées en divers tems contre les sectaires ,</i>	ibid.	92
<i>Toscans . combien attachés à la Religion catholique ,</i>	1 Mai	51
<i>Troisième Lettre à M. l'évêque de Viviers , par M. l'abbé Marty ,</i>	15 Août	585
<i>Vanité philosophique , comment confondue par l'Évangile ,</i>	1 Juin	182
<i>Vertu , la vraie vertu ne s'abaisse &amp; ne s'élève pas plus qu'il ne faut ,</i>	1 Juin	204
<i>Vie (la) du feld maréchal baron de Laudon , traduite de l'Allemand de M. Pezzl , par le baron de Bock ,</i>	1 Juill. 323 — 15 Juill.	410
<i>Virginité , ses merveilleux effets ,</i>	15 Mai	106
<i>Vita venerabilis P. Emmanuelis Correa , e societate Jesu ,</i>	15 Juin	257
<i>Voile (le) levé pour les curieux , ou le secret de la révolution de France révélé à l'aide de la franc-maçonnerie ,</i>	1 Juin	168
<i>Zele pour les intérêts de Dieu , quelle est sa véritable marche ,</i>	1 Août	498

Fin de la table des matieres.